



## *Bulletin Municipal Rimling*



*Regards sur l'Année 2016...*

# Mairie



Site Internet : [www.rimling.fr](http://www.rimling.fr)

Mairie de RIMLING

10, rue de l'église

57720 – RIMLING

Tél : + 33 3 87 09 98 02

e-mail : [mairie.rimling@wanadoo.fr](mailto:mairie.rimling@wanadoo.fr)

Ouvertures du Bureau : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi 8h30 à 12h Tous les mardis de 17h à 20h



Hélène SPIELMANN Secrétaire



Françoise HEMMERT Agent Technique



Vincent HEGE Agent Technique



## **« Le Mot du Maire »**

*Chers Amis*

*Lorsque vous lirez ce bulletin municipal, l'année 2017 sera déjà bien entamée. Malgré tout permettez moi de vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2017. Je vous souhaite tout simplement d'être heureux et avoir une bonne ou une meilleure santé !*

*Comme les années précédentes nous continuons à réaliser certains projets dont nous sommes heureux d'avoir pu les réaliser pour toujours mieux améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. D'autres du moins nous l'espérons se concrétiseront en 2017. Vous découvrirez tout cela en tournant les prochaines pages.*

*Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants dans notre village qui compterait en ce moment plus de 600 habitants. Nous sommes évidemment heureux de les accueillir et d'être à leur disposition pour les aider à bien s'intégrer dans nos murs.*

*Je veux remercier les adjoints, les conseillers municipaux, les employés communaux et ceux du regroupement scolaire pour leur soutien indéfectible, leur engagement de qualité et leur dévouement pour la cause commune.*

*Merci également aux associations, aux dirigeants, membres et bénévoles pour leurs belles animations reconnues, admirées voire enviées par beaucoup ! Sans cette vie associative dynamique « Rimling ne serait pas Rimling » comme nous le connaissons en ce moment ! Ce bulletin leur est dédié cette année.*

*Merci à tous ceux qui embellissent et entretiennent leur propriété, ils participent activement à la promotion, si je puis m'exprimer ainsi, de notre village.*

*Chaque année, nous entreprenons, réalisons, partageons, fêtons **ensemble** ! Car nous aimons ce que nous faisons, nous aimons notre « clocher », notre commune !*

*Avec le conseil municipal, je défendrai toujours les intérêts de notre commune par conséquent les vôtres également !*

*Je hais les chantages et pressions de tout genre émanant d'élus ou d'autres croyant avoir le pouvoir absolu, essayant d'intimider les uns ou les autres se comportant comme des impétueux d'une politique de la fin du XIXème siècle début XXème en les menaçant de ne plus pouvoir bénéficier de subventions ou de concours divers si on ne se soumet pas à leurs exigences et leurs désirs bassement politiques...*

*Comme d'autres Hommes Responsables qui ont eu le courage de dire non à ce genre de comportement arrogant, aujourd'hui c'est votre serviteur qui en quelques minutes s'est révolté pour obtenir la confiance d'une belle majorité de ses pairs au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. Vous le savez, ma nouvelle fonction ne sera pas facile, elle sera semée d'embûches, mais j'assumerai pleinement mes responsabilités. Je le répète, je suis libre de mes paroles et de mes actes. Je suis appelé à défendre les intérêts de tous les habitants du Pays de Bitche concernant les ordures ménagères tout en n'oubliant pas l'intérêt communautaire. Tâche ardue certes, mais un défi à relever !*

*Malgré mes défauts être juste le plus possible, transparent et défendre vos intérêts est mon objectif. Arriver avec l'Equipe Municipale et le Personnel à vous satisfaire au maximum est une priorité depuis toujours. Continuons à être forts ensemble, à avoir des projets en commun, alors nous réussirons comme nous l'avons fait par le passé à encore améliorer le « bien vivre » à Rimling que nous choyons tous !*

*Je me fais également l'interprète de la Municipalité de Bassac avec Nicole Roy à sa tête pour vous transmettre ses vœux les plus chers pour la nouvelle année.*

**Bonheur, Joie, Santé, Unité Familiale, épanouissement professionnel à vous tous !  
Bonne et Heureuse Année 2017 !**

**Votre dévoué Eric !**

( Rimling le 30 janvier 2017)

*Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'édition de ce bulletin municipal.  
N'hésitez pas à consulter le site internet [www.rimling.fr](http://www.rimling.fr)*



## Pascal Hoellinger, ouvrier communal, fêté par la municipalité



*Des éloges mérités pour celui qui a fidèlement servi la commune*

Eric Hemmert, maire, lui a rendu un hommage appuyé, pour les 18 années au service de la commune. « Durant toutes ces années, tu faisais partie de notre « Équipe », et ceci à la satisfaction générale.

Été comme hiver, tu savais gérer les situations les plus difficiles. Toujours disponible, tu ne comptais pas tes heures. Tu ne marchais pas, tu courais pour répondre à toutes les sollicitations.

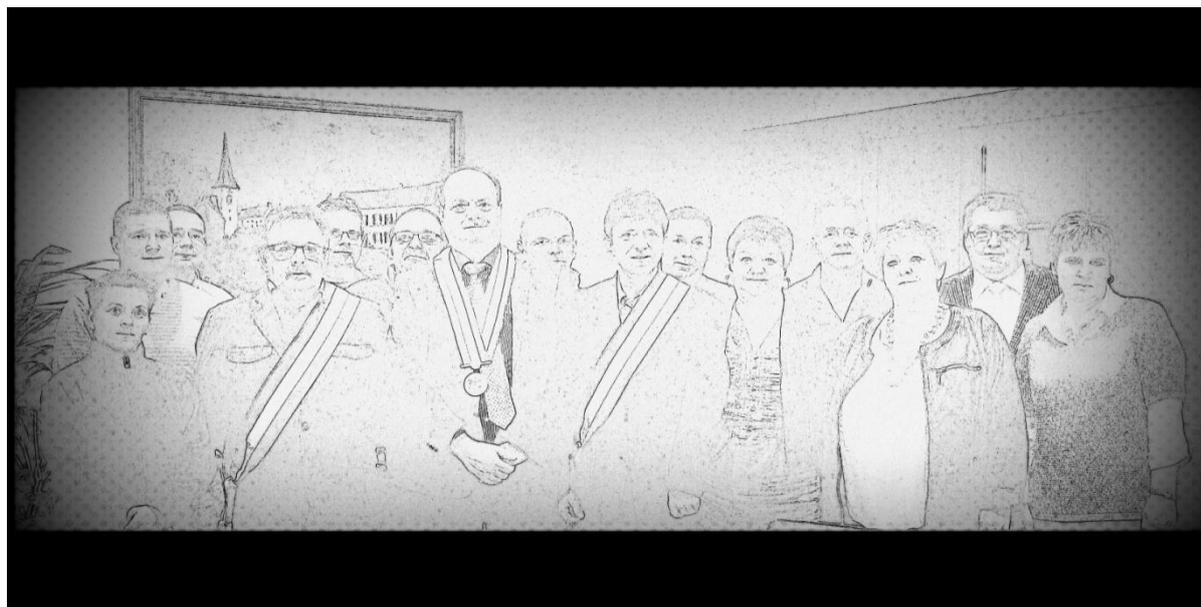
Après toutes ces années, tu peux être fier de ton travail accompli, au service de toute la population. Tu as parfaitement rempli ta mission, et ce soir, tu mérites notre reconnaissance ».

Après tant d'éloges, l'ex-ouvrier communal visiblement très ému, va pouvoir profiter de son temps libre pour s'adonner à son sport favori, parcourir la France à bord de son camping-car, avec sa famille. « Si ton boulot te manque, n'hésites pas à revenir de temps en temps et de prodiguer tes conseils avisés à Vincent, ton successeur ! »

Vincent Hege, après avoir passé quelques années à la communauté de communes de Cattenom, a sollicité une mutation proche de son village natal, Achen. Il a été embauché à temps plein pour remplacer Pascal. Nous souhaitons à Vincent une bonne intégration, pleine réussite dans son nouveau poste, et nous sommes persuadés qu'il saura être à la hauteur de son emploi. Bonne Chance à toi Vincent !

**Merci Pascal, bonne retraite et bienvenue à Vincent !**

# Les Principales Délibérations du Conseil Municipal en 2016



Délibération n°  
2016-001

Objet: **Convention Orange – Travaux d'enfouissement des réseaux secs**

Le Maire informe le conseil municipal sur la nécessité de signer une convention avec Orange pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs Rue de la Mairie.

Cette dernière a pour objet de fixer les modalités juridiques et financières pour la mise en œuvre de la dissimulation des réseaux Orange aériens existants, soit les travaux de génie civil et les travaux de câblage.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** le maire à signer la convention avec la société ORANGE pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs Rue de la Mairie.

Délibération n°  
2016-002

**Vote du Compte administratif 2015**

Sous la présidence de M. Roger HEINRICH, Adjoint au Maire chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2015 qui s'établit ainsi :

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	RESULTAT de CLOTURE de 2015
Investissement	- 95 437,12		6 710,27	- 88 726,85
Fonctionnement	139 488,62	139 488,62	219 130,86	219 130,86
<b>TOTAL</b>	<b>44 051,50</b>	<b>139 488,62</b>	<b>225 841,13</b>	<b>130 404,01</b>

Délibération n°  
2016-003

Objet: Travaux de voirie – Rue de la Mairie – Rue du Schlossberg

Monsieur le maire soumet au conseil les différents devis pour travaux de voirie rue de la Mairie et Rue du Schlossberg;

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- autorise les travaux de voirie rue de la Mairie et Rue du Schlossberg ;
- retient la Société M.A.E.V.A. Travaux Publics pour la réalisation des travaux
- accepte le devis pour un montant de 9 344,50 € HT ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Délibération n°  
2016-004

Objet: Cession de lanternes à la Commune d'Erching

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs et le démontage des lampadaires d'éclairage public dans la rue de la Mairie et rue du Schlossberg ;

Après discussion il est proposé au Conseil Municipal :

- de céder à la Commune d'Erching les 6 lanternes pour un montant de 50 € l'unité ;
- d'autoriser Monsieur le maire à émettre le titre de recette ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette proposition.

Délibération n°  
2016-005

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2015

Le CONSEIL MUNICIPAL délibère et décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2015 qui s'élève à **219 130,86 €** comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>2015</b>	
décide d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice qui s'élève à	<b>219 130.86</b>	
apurement du déficit antérieur :		
(report à nouveau débiteur compte 119)	<b>0.00</b>	002 D
affectation à l'excédent reporté :		
(report à nouveau créditeur compte 110)	<b>0.00</b>	002 R
affectation en couverture du besoin de financement de la section investissement	<b>219 130.86</b>	1068 R

Le Conseil Municipal sous la présidence de M. Eric HEMMERT, Maire

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

**Déclare que le compte de gestion de la Commune dressé, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve et vote le budget primitif 2016 nomenclature M14 présenté par Monsieur le MAIRE et dont la balance générale s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	<b>567 727,00 €</b>
DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	<b>334 300,00 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	<b>567 727,00€</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	<b>334 300,00 €</b>

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve et vote le budget primitif 2015 du Lotissement Communal nomenclature M14 présenté par Monsieur le MAIRE et dont la balance générale s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	<b>00,00 €</b>
DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	<b>39 058,00 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	<b>00,00 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	<b>39 058,00 €</b>

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'impositions locales pour l'exercice 2016.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L 2312-1 et suivants ;

Vu le Code général des Impôts, et notamment ses articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2016 à chacune des trois taxes directes locales,

**DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**Article 1<sup>er</sup> : D'AUGMENTER** les taux d'imposition par rapport à 2015 de 1% soit :

Taxes	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	12,36 %	12,48 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,02 %	13,15 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,98 %	50,48 %

**Le Maire informe l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ à la retraite de l'ouvrier communal, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps complet

**Le Maire propose à l'assemblée :**

La création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour les fonctions d'ouvrier communal à compter du 01 avril 2016

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A, B ou C de la filière technique, au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie A, B ou C. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique ;

Délibération n°  
2016-013

Objet: **Elaboration d'une carte communale**

**Transfert à la Communauté de Communes du Pays de Bitche**

- Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-DCTAJ/1-081 du 4 décembre 2015 portant extension des compétences de la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Rimling du 25 août 2015 relative à la prescription de la Carte Communale,
- Vu l'article L 123-1 du Code de l'Urbanisme,

Considérant l'état d'avancement de la Carte Communale

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- De solliciter la Communauté de Communes du Pays de Bitche en vue de la continuation de la Carte Communale
- De signer l'avenant de transfert du marché avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y affèrent

Délibération n°  
2016-014

Objet: **Travaux sur bâtiments « Foyer des Jeunes et Seniors » et  
Salle Socio-culturelle**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR pour les travaux sur les bâtiments publics « Foyer des Jeunes et Seniors et la Salle communale et qui n'a pas été retenue dans le cadre de la programmation 2015.

Monsieur le Maire soumet au Conseil de réitérer la demande pour l'année 2016. Le Conseil Municipal, après délibération, approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'opération susmentionnée pour l'exercice 2016.

Délibération n°  
2016-017

Objet: **Location de terres agricoles**

Monsieur le Maire expose au Conseil :

- Le courrier de M. THEOBALD Denis qui, ayant pris sa retraite, demande la résiliation de son bail à ferme signé le 01 décembre 2004 concernant les parcelles communales cadastrées sises section 11 n° 95 et 97.
- la demande par courrier de Mme WAGNER Aurélie, exploitante agricole à Bettviller, qui souhaite louer ces mêmes terres

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- accepte la résiliation du bail souscrit avec M. THEOBALD ;
- approuve la location des terres cadastrées section 11 parcelles 95 et 97 par Mme WAGNER Aurélie, exploitante agricole à Bettviller
- Charge et autorise Monsieur le Maire de souscrire le contrat de location et signer tous les documents s'y rapportant.

Objet: **Projets Eoliennes – ERCHING/OBERGAILBACH**

Les Membres du Conseil Municipal ayant assisté aux différentes réunions publiques ont informé l'ensemble de l'assemblée concernant les projets et études d'implantations d'éoliennes sur les bans des Communes d'Erching et d'Obergailbach. Il en ressort :

- Que les implantations d'éoliennes que ce soit d'Erching et d'Obergailbach seraient implantées en limite du ban de Rimling, « face » rue du Stade où se trouvent l'école de la Bickenalbe, le lotissement et de nombreuses habitations, ainsi que le projet d'un nouveau lotissement.
- De fait il en ressort que la commune de Rimling serait plus fortement impactée que les communes voisines.
- Ces implantations mettraient en cause le projet d'un lotissement avec toutes les conséquences économiques et démographiques où les places auraient du mal à prendre acquéreur.
- Le Conseil Municipal regrette de ne pas avoir été consulté, informé de manière concrète et officielle. Monsieur le Maire remercie malgré tout Messieurs les Maires d'Obergailbach et d'Erching de l'avoir informé des projets d'implantation d'éoliennes mais regrette de n'avoir pas été partie prenante dans les débats.
- Le Conseil Municipal constate également une prolifération de projets éoliens autour de sa position géographique (ERCHING-OBERGAILBACH-ORMERSVILLER-MEDELSHEIM-PEPPENKUM) et celles existantes de WOELFLING, la Commune de Rimling serait touchée par une pollution et nuisance visuelle et empêcherait fortement à son développement.

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal s'oppose à l'implantation d'éoliennes selon les projets et études exposées.**

Objet: **Travaux Foyer des jeunes et seniors – Salle Socio-culturelle**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 03 février 2015 concernant les travaux de ravalement de façades et d'isolation des bâtiments « Foyers des jeunes et seniors » et « Salle socio-culturelle ».

Monsieur le Maire rappelle également que malgré le caractère complet du dossier de demande de subvention, l'opération n'a pas été retenue au titre de la D.E.T.R. dans le cadre de la programmation 2015.

Monsieur le Maire soumet donc au Conseil de réitérer la demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2016 et propose d'adopter un nouveau plan de financement :

- Devis estimatif des travaux : 83 770 € HT
- Subvention D.E.T.R. escomptée 20 % : 16 754 €
- Charge pour la collectivité : 67 016 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

Décide de réitérer la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – programme 2016 pour un montant total de 83 770 € HT ;

Adopte le nouveau plan de financement ;

Charge Monsieur le Maire de solliciter la subvention auprès de l'Etat ;

Objet: **Maintien du S.E.A. de la Bickenalbe**

Monsieur le Maire soumet au Conseil la délibération du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe en date du 01 mars 2016 qui approuve les conséquences du projet du Schéma Départemental de la Coopération intercommunale de la Moselle concernant le maintien du syndicat de la Bickenalbe pour les compétences Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire propose donc d'approuver cette délibération

- Le Conseil Municipal, après délibération :

**ADOpte** la délibération du S.E.A. de la Bickenalbe

**APPROUVE** le maintien du S.E.A. de la Bickenalbe pour les compétences eau et assainissement

Objet: **Demande de subvention au titre des amendes de police**

Monsieur le Maire expose que la commune peut bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

- **création d'un parking 6 places, dont une place de stationnement réservée aux personnes handicapées, rue du Schlossberg, pour un coût prévisionnel de 5 922,00 € HT**

Le conseil municipal, après délibération :

- S'engage à réaliser ces travaux
- Sollicite à l'unanimité une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Général de la Moselle pour financer ces travaux.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces travaux

Objet: **Création et suppression de poste**

**Le Maire informe l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la proposition d'avancement de grade de l'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, il convient de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et de supprimer dès sa nomination dans le nouveau grade l'emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

**Le Maire propose à l'assemblée :**

La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet soit 19,5 /35<sup>ème</sup> pour les fonctions de Secrétaire de Mairie et la suppression de l'emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe dès la nomination de l'agent dans le nouveau grade.

**DECIDE :**

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,

**Objet: Servitudes de passage de canalisation**

Le Maire expose au conseil municipal de la nécessité de déplacer sur la limite de propriété le réseau souterrain d'eaux pluviales en place situé sur une parcelle privée cadastrée section 06 n° 370 et de signer des conventions de servitudes de passage de canalisation avec M. WAGNER Philippe propriétaire de la parcelle cadastrée section 06 n° 370 et M. ROTH Patrick propriétaire de la parcelle voisine cadastrée section 06 n° 299.

**Objet: Fonds de soutien à l'investissement public local –  
Travaux d'isolation et d'étanchéité bâtiment « Foyers des  
Jeunes et Séniors »**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Gouvernement a décidé de soutenir l'investissement local des communes, grâce à un fonds de soutien à l'investissement public local et rappelle la réunion à la Communauté de Communes du Pays de Bitche avec M. le Sous-Préfet de Sarreguemines du 29 mars 2016

Monsieur le Maire expose :

Dès 2015, ont été engagés des travaux d'amélioration énergétique par le remplacement d'une nouvelle chaudière dans le bâtiment du « foyer des jeunes et seniors » et comprenant également un logement social.

Une demande d'aide au titre de la D.E.T.R. 2016 pour des travaux d'isolation et d'étanchéité a également été présentée pour ce même bâtiment

Pour la réalisation de ce projet, la Commune peut bénéficier de l'aide de l'état au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 50 à 60 %.

Monsieur le Maire propose donc de substituer la demande d'aide au titre de la D.E.T.R. 2016 pour les travaux d'isolation, réfection de l'étanchéité et couverture du bâtiment « Foyer des jeunes et séniors » et comprenant également un logement social par la demande du fonds de soutien à l'investissement public local et propose un nouveau plan de financement comme suit :

DEPENSES H.T.		RECETTES		% de participation
Travaux isolation	23 260 €		13 956 €	60 %
Etanchéité-Couverture –Isolation	51 172 €		30 703 €	60 %
		Autofinancement	29 773 €	
<b>Total</b>	<b>74 432 €</b>	<b>Total</b>	<b>74 432 €</b>	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, unanime, décide :

- de valider le projet d'isolation et d'étanchéité du bâtiment « foyer des jeunes et seniors » et comprenant également un logement social ;
- de substituer la demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2016 par la demande d'aide auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local ;
- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus et de solliciter l'Etat dans le cadre des crédits consacrés au Fonds de soutien à l'investissement Public Local ;

**Objet: Recensement de la population 2017**

**Coordonnateur communal du recensement de la population et agent recenseur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités locales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1973 sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158),

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003, modifié définissant les modalités d'application du titre V de la Loi n°2002-276,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié, fixant l'année de recensement pour chaque commune,

Vu le décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités,

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2017 les opérations de recensement de la population.

Considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer la rémunération des agents recenseurs.

**DECIDE**, après en avoir délibéré,

**Article 1 : Désignation du coordonnateur.**

- D'autoriser Monsieur le maire à désigner un coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2017 et d'établir l'arrêté de nomination s'y rapportant.

**Article 2 : Recrutement de l'agent recenseur.**

- D'autoriser le maire à recruter l'agent recenseur pour assurer le recensement de la population en 2017 et d'établir l'arrêté de nomination s'y rapportant.
- De reverser à l'agent recenseur la totalité de la dotation forfaitaire que perçoit la Commune au titre de l'enquête de recensement 2017

**Article 3 : Inscription au budget.**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

**Article 4 : Exécution.**

**CHARGE**, monsieur le maire, le directeur général par délégation ou le trésorier, chacun pour ce qui les concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

**Objet: Mise en œuvre du SCDI – Fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et de la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- D'émettre un avis favorable à l'arrêté portant projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et de la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche ;
- De proposer que le siège du futur EPCI soit établi au 4 rue du Général Stuhl à Bitche (57230)
- De proposer que le nom du futur EPCI soit : Communauté de Communes du Pays de Bitche ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°  
2016-030

Objet: **Travaux de voirie – Chemins d’exploitation/ruraux et communaux**

Lors de la dernière réunion de l'Association Foncière, ont été évoqués les travaux de voirie concernant les chemins d'exploitation, les chemins ruraux et communaux.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et la présentation des devis de certains travaux,

**Le Conseil Municipal décide que :**

- les travaux éventuels sur les chemins dont la Commune est propriétaire sont à la charge unique de cette dernière et non de l'A.F.
- la priorité des travaux concernant les chemins ruraux et communaux est le chemin allant à la ferme du Schoenhof (Morainville). La Municipalité fera évaluer ces travaux par "tranches" pour les budgets 2017 à 2019 (au budget 2016 rien n'était prévu et les moyens financiers ne le permettent pas en ce moment d'où le report à 2017).
- Pour ce qui concerne les autres travaux des chemins, le Conseil Municipal en décidera la priorité, les moyens techniques et financiers à mettre en oeuvre après concertation des différentes parties (exploitants -propriétaires - membres du Conseil Municipal et entreprises du TP)

**Le Conseil Municipal charge :**

- Monsieur le Maire d'exposer à l'Association Foncière de Rimling lors de sa prochaine assemblée les différents points de vue et l'éventuelle action pour l'entretien et la réfection des chemins propriété de la commune.
- Rappelle que tous ces investissements sont tributaires des finances de la Commune, des priorités et des subventions éventuellement accordées. En tout cas ce ne sont pas des promesses mais des espérances celles de pouvoir réaliser certains de ces investissements ensemble de manière pragmatique, raisonnée et raisonnable...

Délibération n°  
2016-031

Objet: **Fonds de soutien à l’investissement public local – Travaux d’isolation et d’étanchéité bâtiment « Foyers des Jeunes et Séniors »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 27 avril 2016 et informe les membres du Conseil Municipal de l'attribution des aides de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016 et du Conseil Général au titre du dispositif AMITER pour les travaux d'isolation et d'étanchéité du bâtiment du « Foyers des Jeunes et Séniors » comprenant également un logement social.

Monsieur le Maire propose donc de solliciter, comme délibéré lors de dernière séance du conseil municipal, l'aide au titre du Fonds de soutien à l'investissement Public Local 2016 et propose de modifier le plan de financement comme ci-dessous :

DEPENSES H.T.		RECETTES		% de participation
Travaux isolation	23 260€	DETR	16 754 €	22 %
Etanchéité-Couverture –Isolation	51 172€	AMITER	21 000 €	28 %
		FSIL	21 791 €	29 %
		Autofinancement	14887€	
Total	74 432€	Total	74 432€	

Délibération n°  
2016-032

Objet: **Travaux – Bâtiment 23 rue de l’Eglise**

Monsieur le maire soumet au conseil les différents devis pour les travaux de couverture-zinguerie-isolation du bâtiment « foyer des jeunes et seniors/logement social » ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- autorise ces travaux ;
- retient la société ETS MALRIAT 57230 BITCHE
- accepte le devis pour un montant de 35 901,43 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Délibération n°  
2016-033

Objet: **Contrat d’assurance des risques statutaires**

Le Maire rappelle à l’assemblée :

La commune a, par la délibération du 25 octobre 2015, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle de souscrire pour son compte un contrat d’assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l’application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l’article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n°86-552 du 14 mars 1986.

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** d’accepter la proposition suivante :

Assureur : SWISS LIFE

Courtier gestionnaire : GRAS SAVOYE – BERGER SIMON

Durée du contrat : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu’au 31 décembre 2020

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l’observation d’un préavis de 6 mois avant l’échéance du 1<sup>er</sup> janvier

- **Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL et fonctionnaires détachés dans la fonction publique territoriale** (taux garantis 2 ans sans résiliation)

**Tous risques** avec une franchise de **10 jours** fermes par arrêt en **maladie ordinaire** : 5,18 %

- **Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public (IRCANTEC)**

Tous risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire

X Taux : 1,30 %

Au taux de l’assureur s’ajoute une contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d’administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s’applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

- **DECIDE** d’autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d’assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Le Maire rappelle à l'assemblée :

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** l'article 20 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 88 ;

**VU** le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Maire informe les membres que l'assemblée délibérante fixe la nature, les conditions d'attribution et le montant des indemnités applicables aux agents. Les attributions individuelles sont de la compétence de l'autorité territoriale dans le respect des critères définis par l'assemblée.

Le Maire propose d'instituer un régime indemnitaire au profit des agents dans les conditions suivantes :

~~~~~

### **INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (I.H.T.S)**

*Décret 2002-60 du 14.01.2002*

*Décret 2002-598 du 25.04.2002 (depuis le 1.01.2009, décret de réf. pour certains cadres d'emplois*

*de la filière médico-sociale*

#### **Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :**

**DECIDE** l'attribution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents de catégorie C et à ceux de catégorie B relevant des cadres d'emplois suivants :

- Adjoint technique
- Agent de maîtrise

- Adjoint administratif

- Rédacteur Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires sont versées dans le cadre de la réalisation effective d'heures supplémentaires ne donnant pas lieu à un repos compensateur, effectuées à la demande de l'autorité territoriale dès qu'il y a dépassement des bornes horaires.

Le nombre d'heures supplémentaires accomplies ne peut dépasser un contingent mensuel pour une durée limitée de 25 heures pour un temps complet.

L'indemnisation des heures supplémentaires se fera comme suit :

T.B. annuel de l'agent lors de l'exécution des travaux + (NBI le cas échéant) + ind. de résidence  
1820

Cette rémunération horaire sera multipliée par (pour un temps complet) :

1,25 pour les 14 premières heures,

1,27 pour les heures suivantes.

Les heures effectuées entre 22 heures et 7 heures sont considérées comme travail supplémentaire de nuit. L'heure supplémentaire est majorée de 100 % lorsqu'elle est effectuée de nuit et des 2/3 lorsqu'elle est effectuée un dimanche ou un jour férié, sans pouvoir se cumuler.

La loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) ou Installations Ouvertes au Public (IOP) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'ordonnance du 26 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de cette loi en offrant aux gestionnaires d'ERP ou IOP non conformes à cette date, la possibilité de déposer des Agendas d'Accessibilité Programmé (AD'AP) avant le 27 septembre 2015. Ces documents permettent de planifier les travaux de mise en conformité sur une période de 3 ans jusqu'à 9 ans en fonction des conditions techniques et financières à justifier.

Un diagnostic a été mené par le bureau d'étude Handi Sécur sur la période d'août 2015 à Janvier 2016 sur les 6 ERP appartenant à la Commune de Rimling à savoir :

- Mairie
- Eglise
- Ecole
- Salle du 3<sup>ème</sup> Age
- Salle Socio-Culturelle
- Vestiaires et Club House

Le coût de la mise en conformité de l'ensemble de ces bâtiments est estimé à 22 050 € HT. L'agenda prévoit la répartition des travaux sur 1 an comme indiqué dans le document ci-joint.

Pour information, la Commune de Rimling n'étant pas en possession des éléments techniques et financiers pour déposer l'Ad'AP avant la date imposée, une demande de prorogation du délai de dépôt d'un an a été transmis aux services compétents en date du 25 septembre 2015.

Il est proposé au Conseil :

- De valider l'Agenda d'Accessibilité Programmé comme présenté dans le document joint,
- D'autoriser le maire à signer tout acte ou document s'y rapportant et à déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité auprès de la Préfecture,
- D'autoriser le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux indiqués,
- D'autoriser le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- De valider l'Agenda d'Accessibilité Programmé comme présenté dans le document joint,
- D'autoriser le maire à signer tout acte ou document s'y rapportant et à déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité auprès de la Préfecture,
- D'autoriser le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux indiqués,
- D'autoriser le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention

Monsieur le Maire de Rimling est autorisé à reconduire auprès de la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL la ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à EUR 150 000,00 (cent cinquante mille) sous les conditions suivantes :

- durée : Jusqu'au 30 septembre 2017
- taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,80 point
- intérêt : calculé prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.
- commission : commission d'engagement 225 EUR payable à la signature du contrat.
- Commission de non utilisation : Néant

Délibération n°  
2016-037

Objet: **Demande de subvention – Réserve Parlementaire pour la réalisation des aménagements extérieurs au Stade intercommunal**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux en cours d'extension des vestiaires du Stade intercommunal et expose la nécessité de réaliser des aménagements supplémentaires en matière d'accessibilité handicapé et de mise en sécurité des abords.

Il soumet à l'assemblée le descriptif et l'estimation des travaux et propose de solliciter une aide sur la réserve parlementaire suivant le plan de financement ci-dessous :

- Devis estimatif des travaux : 18 650 € HT
- Aide parlementaire escomptée 80 % : 14920 €
- Charge pour la collectivité : 3 730 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte la proposition de Monsieur le Maire.
- autorise les travaux
- charge Monsieur le Maire de solliciter la subvention

Délibération n°  
2016-038

Objet: **Location des parcelles communales aux exploitants agricoles**  
**Prix du fermage**

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 constatant pour l'année 2016 l'indice national de fermage.

Monsieur le Maire informe le Conseil que :

- L'indice national des fermages s'établit pour 2016 à 109,59
- La variation de l'indice national des fermages 2016 par rapport à l'année 2015 est de - 0,42 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide que les exploitants ayant loué des parcelles appartenant à la Commune paient un prix des fermages selon cet indice :

Soit pour la Commune de RIMLING un prix de 0,98 € l'are.

Délibération n°  
2016-039

Objet: **Modification des statuts de la Communautés de Communes**  
**du Pays de Bitche**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les élus des Communautés de communes du Pays de Bitche et de Rohrbach-lès-Bitche se sont réunis à de très nombreuses reprises en vue d'échanger sur l'hypothèse d'un projet de fusion entre les deux structures. La majorité des assemblées délibérantes concernées ont adopté une délibération concordante approuvant le projet de fusion des Communautés. Ce rapprochement apparaît ainsi, très nettement, comme le plus cohérent et opportun pour l'avenir des populations vivant sur cet espace. Les dispositions de l'article L. 5211-41-3 III du code général des collectivités territoriales prévoient qu'en cas de fusion d'EPCI à fiscalité propre, la Communauté issue de la fusion exerce l'intégralité des compétences dont sont dotés les établissements publics de coopération intercommunale qui fusionnent, sur l'ensemble de son périmètre. La Communauté fusionnée exercera donc l'intégralité des compétences exercées par les deux Communautés de communes. Dans ces conditions les Communautés de Communes ont souhaité engager un travail sur leurs statuts respectifs afin qu'ils soient parfaitement similaires et permettent une efficacité plus grande au 1er janvier 2017.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-5-1, L. 5211-17 et L. 5214 1 et suivants ;  
VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, notamment l'article 60 III ;  
VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;  
Considérant qu'il a été convenu entre élus au fil des comités de pilotage que les statuts seraient modifiés en ce sens.

**DECIDE :**

**Article 1** : d'approuver le projet de statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ;

**Article 2** : de charger son maire, en tant que de besoin, de l'exécution de la présente délibération, qui sera notifiée au préfet de Moselle.

Annexe : statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Délibération n°  
2016-040

Objet: **Echange et vente de terrain**

Monsieur le Maire propose au Conseil l'échange et la vente de terrains communaux avec M. THEOBALD Denis

Le Conseil municipal à l'unanimité et après avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'échange de terrain sans soulte de la parcelle communale cadastrée section 11 n° 219 d'une superficie de 7407 m<sup>2</sup> contre la parcelle cadastrée section 05 n° 147 d'une superficie de 5696 m<sup>2</sup> appartenant à M. THEOBALD Denis de Bettviller.
- **APPROUVE** la vente d'une parcelle communale cadastrée section 11 n° 129 d'une superficie de 2831 m<sup>2</sup> à M. THEOBALD Denis de Bettviller ;
- **FIXE** le prix de la vente de la parcelle cadastrée section 11 n° 129 d'une superficie de 2831 m<sup>2</sup> à 0,50 EUR le m<sup>2</sup>,
- **DIT** que les frais administratifs concernant l'échange seront à la charge de la Commune et ceux liés à l'achat/vente, à la charge de l'acquéreur ;
- **CHARGE** Maître Dominique SEITLINGER, Notaire à Rohrbach-les-Bitche de l'acte notarial
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet échange et vente de terrain.

Délibération n°  
2016-041

Objet: **Acquisition de terrain**

Monsieur le Maire propose au Conseil l'achat d'une partie des parcelles cadastrées section 11 n° 202 et 204 appartenant à la succession de M. BORDE Serge.

Le Conseil municipal à l'unanimité et après avoir délibéré décide :

- **d' APPROUVER** l'achat d'une partie des parcelles cadastrées section 11 n° 202 et 204 appartenant à la succession de M. BORDE Serge
- de **CONFIER** le bornage au cabinet Gingembre et associés, géomètre-experts, sis 6 Rue de l'Abbé Louis Verdet, 57200 Sarreguemines ; les frais étant pris en charge par la Commune,
- **d'IMPUTER** les frais notariaux à la charge de la Commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

### DECIDE

- **DE VERSER UNE SUBVENTION DE :**

- 600 € à l'Association des Arboriculteur de Rimling
- 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rimling
- 400 € à l'union pongiste d'Obergailbach
- 100 € à l'association « Le souvenir Français »
- 100 € à l'Amicale des Secrétaires de mairie du pays de Bitche
- 80 € à l'amicale des agents territoriaux du Pays de Bitche
- 100 € Jeunes Sapeurs -Pompiers du Secteur de Volmunster
- 500 € Association des Parents d'élèves de la Bickenalbe

### **Mutuel en un prêt à long terme**

Monsieur le Maire de RIMLING est autorisé à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt correspondant à la consolidation de la ligne de trésorerie en cours, retracée sous le n° 10278-00160-00033738672 pour un montant de EUR 150 000,-.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes :

- Montant : EUR 150 000,-
- Objet : Consolidation de la ligne de trésorerie en cours sous forme de souscription de dette sans remise de fonds.
- Date d'effet : Dès signature du contrat
- Durée du Prêt : 10 ans
- Taux : 0,75 % à taux fixe
- Remboursement : 40 trimestrialités comprenant capital et intérêts chacune payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.
- Frais de dossier : EUR 150,- payables à la signature du contrat

**Mes chers collègues Conseillers !  
Il nous faut absolument une nouvelle Salle  
Communale ! Un terrain de foot synthétique, des  
trottoirs partout, des poubelles gratos, une salle  
de sport, un nouveau lotissement, et pour finir  
plus d'impôts à payer !!**



# BUDGET 2016



## Comptes arrêtés au 31/12/2016 en Euros

### FONCTIONNEMENT

|                             |                   |                         |                   |
|-----------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| <b>Dépenses totales</b>     | <b>208 889,28</b> | <b>Recettes totales</b> | <b>363 169.12</b> |
| CHARGES A CARACTERE GENERAL | 72 950,92         | PRODUITS AUTRES         | 34 969,20         |
| CHARGES DE PERSONNEL        | 51 144,52         | IMPOTS ET TAXES         | 190 792,24        |
| CHARGES DE GESTION COURANTE | 79 497,14         | DOTATIONS PART          | 125 651,43        |
| <i>Dont SIVU ECOLE</i>      |                   | AUTRES PRODUITS         | 7 655,59          |
| CHARGES FINANCIERES         | 5 296,70          | PRODUITS EXCEPT.        | 4 100,66          |

### INVESTISSEMENT

|                               |                   |                         |                   |
|-------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| <b>Dépenses totales</b>       | <b>261 594.03</b> | <b>Recettes totales</b> | <b>254 437.39</b> |
| ELABORATION CARTE COMMUNALE   |                   | SUBVENTIONS INVEST      | 18 105,20         |
| TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS     | 62 706,24         | DOTATIONS FONDS DIVERS  | 236 332,19        |
| ACQUISITION IMMOBILIERE       | 5 588,34          |                         |                   |
| TRAVAUX DE VOIRIE             | 56 423,71         |                         |                   |
| EFFACEMENT RESEAUX            | 117 926,19        |                         |                   |
| REMBOURSEMENT EMPRUNT CAPITAL | 18 949,55         |                         |                   |

**DEPENSES TOTALES 2016 : 559 210.31**

**RECETTES TOTALES 2016: 617 606.51**

*La consultation des comptes avec explication détaillée est possible en Mairie*

# Les Projets... Réalisés !

L'année 2016 restera sans doute dans les annales de la commune pour les nombreux projets qui ont vu le jour et les projets d'envergure déjà prévus...



Visite des Conseillers sur les chantiers



Les travaux rue du Schlossberg et de la Mairie



La toiture des foyers et du logement en totale réfection



Le chemin d'accès à la nouvelle décharge

Après avoir réalisé les travaux d'effacement des réseaux, rue du Schlossberg et rue de la Mairie sur la période 2015 et 2016 pour près de 200 000 €, ainsi que la rénovation du bâtiment de l'ancienne école, rue de l'Eglise, devenu foyers multi-accueil pour 70 742 € HT, les travaux se poursuivent.

Il s'agit désormais de la réfection complète de la voirie rue du Schlossberg. Elle est effectuée par l'entreprise de travaux publics Maeva basée à Hambach.

Dans ce même registre, la municipalité a également prévu la rénovation de la voirie rue du Stade et de l'Eglise. L'ensemble de ces chantiers se montera à plus de 144 000 €.

Malgré une conjoncture économique hasardeuse, des baisses sensibles des subventions et dotations diverses, la municipalité essaie de tenir le cap et ses engagements en matière d'investissements. Eric Hemmert rappelle que « le département et l'Etat accompagnent partiellement la commune dans deux projets qui viennent de démarrer »...

## L'ancienne école

En effet, après avoir réalisé les travaux d'effacement des réseaux dans la rue du Schlossberg et de la rue de la Mairie sur la période 2015 et 2016 pour près de 350 000 €, la municipalité a présenté au département deux programmes conséquents. Le premier, qui est déjà en cours, concerne la rénovation du bâtiment de l'ancienne école, rue de l'Eglise, devenu depuis longtemps "foyers multi-accueil". Un projet qui se monte à 70 742 €.

## Travaux de voirie

Le second concerne la rénovation de la voirie dans les rues du Schlossberg, du Stade et de l'Eglise pour un montant total de 144 397 €. La commune bénéficie de la part du département pour la période 2015-2020 du contrat Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires). La signature de la convention entre le conseil départemental et la commune ainsi que le démarrage des travaux ont été actés en présence des conseillers départementaux David Suck, Anne Mazuy et les membres du conseil municipal. Les travaux de remplacement de la toiture de l'ancienne école par l'entreprise Malriat de Bitche ont débuté. Les Etablissements Schwartz-Paul sont chargés de la réfection des cheminées et maçonneries diverses. Le ravalement des façades aura lieu au printemps 2017.

Les résultats sont conséquents...

Avant les travaux...



Maintenant ...



Rue de la Mairie

*Nous remercions tous les riverains des rues de la Mairie et du Schlossberg, pour leur patience, leur compréhension pendant ce long chantier. Nous les remercions également pour l'accueil réservé aux ouvriers de ce chantier. Bonne collaboration mais aussi café, gâteaux, boissons etc... mis à disposition, vraiment sympa et accueillant merci ...*

## *Les projets pour 2017- 2018*



- *Après finalisation de l'acquisition, aménagement et sécurisation de l'arrêt de bus croisement rue du Schlossberg- RD34 – Merci à la famille BORDE – Carole et Valentin d'avoir cédé une partie de leur parcelle pour sécuriser cet arrêt de bus scolaires.*
- *Ravalement des Bâtiments du logement et Foyers (ancienne école)*
- *Réfection partielle chaussée chemin de la ferme du « Schoenhof –Morainville"*
- *Réfection partielle rue de L'Eglise et du Stade par un nouvel enrobé.*
- *Réfection du mur autour de l'église côté morgue ...*
- *Réfection patrimoine classé Maître Autel, Chaire à Prêcher, Piéta, calvaires...le tout sous l'égide et en partenariat avec la Direction Régionale de l'Art et de la Culture et peut-être avec la Fondation du Patrimoine.*
- *Aménagement du Préau Place des Fêtes*
- *Travaux d'aménagement ancien foyer des Jeunes.*
- *Mise en économie d'énergie de l'éclairage public dans certaines rues.*
- *Aménagement du cimetière par une installation d'un columbarium*
- *Effacement des réseaux de la rue de la Fontaine (Etude et avant projet)*



# *L'Etat Civil 2016*



## **Naissances 2016**

***Eline HOFFMANN 17 janvier 2016***

***Emil Jakob FUCHS 05 juin 2016***

***Aymeric MICHEL 09 juin 2016***

***Noël DAUB 15 aout 2016***



## **Mariages**

***Paolo GAROSCIO et Sophie STEINER  
Le 23 juillet 2016***

***Tanguy FROMHOLTZ et Céline KUHN  
Le 01 octobre 2016***



## **Décès**

***Blandine GROSS née BECK***

***Mathias GAMBS***

***Anne Marie JICQUEL née HOELLINGER***

## Nos Aînés et nos Doyens

*« Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur  
Sans Remord, sans regret, sans regarder l'heure,  
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,  
Car, à chaque âge se rattache un bonheur... »*



### **Nos Doyens ...**

**Jules Hoffmann 85 ans...**



**Elise Bour 93 ans**



**A la maison Albert SCHWEITZER les résidents  
originaires de Rimling...**



*Chaque année la municipalité se fait un  
réel plaisir d'honorer les doyens,  
mémoires vivantes de notre village.*

*On palpe cette reconnaissance, cette  
amitié et ce respect que l'on éprouve  
envers nos aînés. Des moments très  
conviviaux et émotionnels à la fois...  
On se réjouit de se revoir l'année  
suivante...*

**Merci chères Familles, chers Doyens, pour votre Accueil et votre Bonheur partagé !  
Merci également à la Maison de Retraite Albert Schweitzer pour leur accueil et  
leur prêt de la salle lors de notre visite annuelle...**

## Emouvant Hommage aux Anciens



Les têtes grises ont été gâtées par la municipalité. Les membres du conseil municipal, accompagnés de leurs conjoints ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune se sont retrouvés dans la salle communale pour les traditionnelles agapes de fin d'année. Ils étaient près de 90 à avoir répondu à l'invitation de la commune, un record. Une fois encore, la vedette du jour, armée de son inséparable accordéon, était Bernard, conseiller municipal autant compositeur que musicien. Il n'en fallait pas plus pour que des applaudissements mérités fusent tout au long de l'après-midi. Le poème composé en hommage à son village natal et à ses parents, sans oublier les souvenirs du voyage en Charente pour le 8 mai, a tenu les invités en haleine dans un silence de cathédrale. Les conseillers municipaux ont tous été mis à contribution pour former une chorale improvisée. Cerise sur le gâteau, et c'est une première, chaque couple s'est vu offrir en cadeau de Noël, une superbe boule de Noël de...



Meisenthal !!!

# Les Arboriculteurs



## ASSEMBLEE GENERALE DES ARBORICULTEURS

Le syndicat des arboriculteurs de Rimling-Erching s'est réuni en assemblée générale annuelle courant Avril sous la présidence de Thierry Schneider. La saison de distillation 2015 / 2016 ne restera pas dans les annales, en effet par le manque considérable de fruits les journées de distillations ont connu un net recul par rapport à l'année précédente.

Malgré cette saison mitigée le bilan financier de l'association reste toutefois positif grâce notamment aux fêtes et manifestations auxquelles nous avons participées.

Après avoir remercié les communes respectives pour leur soutien financier et moral ainsi que les membres et bénévoles pour leur disponibilité, le président a énoncé la liste des membres du comité qui a intégralement été reconduite.

Cette année fut également marquée par l'acquisition d'un nouvel alambic dernière génération qui fut réceptionné courant du mois de Juin.

C'est donc sans attendre qu'au printemps les travaux relatifs à l'installation du nouvel alambic ont débutés.

*« Ces travaux assez conséquents ont été réalisés par une poignée de membres et bénévoles de l'association auxquels j'exprime toute ma gratitude. Grâce à ces personnes le nouvel alambic a pu être installé à temps et fut mis en route pour la prochaine saison de distillation qui démarra en Septembre.*

*Pour ma part je pense que cet investissement aura pour notre association un impact très positif et je m'en réjouis d'avance car nous pouvons être fier de ce que nous avons réalisés tous ensemble et ce toujours dans l'esprit et la sauvegarde de notre patrimoine local. »*



## *Inauguration du nouvel Alambic et de la distillerie rénovée le 17 septembre 2016 par Monsieur le Sous Préfet, le Député, les Conseillers Départementaux et les élus du secteur ...*



*« C'est pour moi une immense joie de vous accueillir ce soir en ce lieu pour l'inauguration de notre nouvel alambic.*

*Tout d'abord j'aimerais rendre hommage à nos prédécesseurs, nos parents, grands parents car c'est eux qui se sont lancés dans cette aventure il y a bien longtemps et à qui nous devons cet héritage, lequel nous nous efforçons de préserver afin que perdure cette belle tradition des bouilleurs de cru.*

*En effet c'est en 1949 qu'un groupe d'une quarantaine d'habitants à décidé de créer une association de bouilleurs de cru pour pouvoir distiller leur propre récolte. Afin de pouvoir acheter leur premier alambic chacun des membres cotisa mensuellement une certaine somme et ce jusqu'à ce que l'argent soit réuni. Ce premier alambic fut installé dans une cabane en bois rue de la fontaine à coté de la maison du premier président de l'association, Emile HEMMERT.*

*A partir de 1957 chaque membre paya une cotisation annuelle et c'est vers les années 60 que ces mêmes membres ont entrepris la construction de cette distillerie où nous nous trouvons encore aujourd'hui.*

*L'alambic existant fut transféré dans ce bâtiment puis une année plus tard un nouvel alambic fut acheté permettant ainsi à l'association de fonctionner avec deux alambics. Par la suite ces deux alambics furent remplacés l'un en 1979 et le second en 1984.*

*Depuis, pas mal d'années ont passé, certes cette distillerie d'antan a bien changé mais elle gardera toujours dans ses murs les secrets ou anecdotes qui font de cet endroit ce qu'il est encore aujourd'hui, un lieu de culture, de savoir faire et assurément une partie incontesté de notre patrimoine local.*

*Depuis plusieurs années maintenant nous nous efforçons de faire de cet endroit un lieu convivial toujours dans l'esprit de cette tradition qui nous anime. C'est donc dans cet élan de continuité que nous avons décidés d'acquérir ce nouvel alambic de dernière génération afin de concrétiser tout ce travail accompli. Notre association compte actuellement 120 membres et j'ai bon espoir que grâce à cet investissement ce nombre augmentera encore.*

*Cet achat qui avoisine la somme globale de 20000 euros autofinancé à hauteur de 16500 euros fut possible grâce notamment à notre bonne trésorerie mais également aux subventions qui nous ont été allouées d'une part du conseil départemental pour un montant de 3000 euros et d'autre part d'une aide parlementaire d'un montant de 1000 euros.*

*Je vous adresse donc Monsieur le Député ainsi qu'à Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux tous mes remerciements les plus sincères pour votre soutien et votre engagement pour que ce projet ait pu se réaliser. Merci également à toi Éric et toi Manu représentant vos deux communes respectives pour votre soutien financier et moral année après année.*

*Cette inauguration ce soir est pour moi l'aboutissement d'un travail de longue haleine fourni par une poignée de bénévoles et cela mérite amplement d'être souligné.*

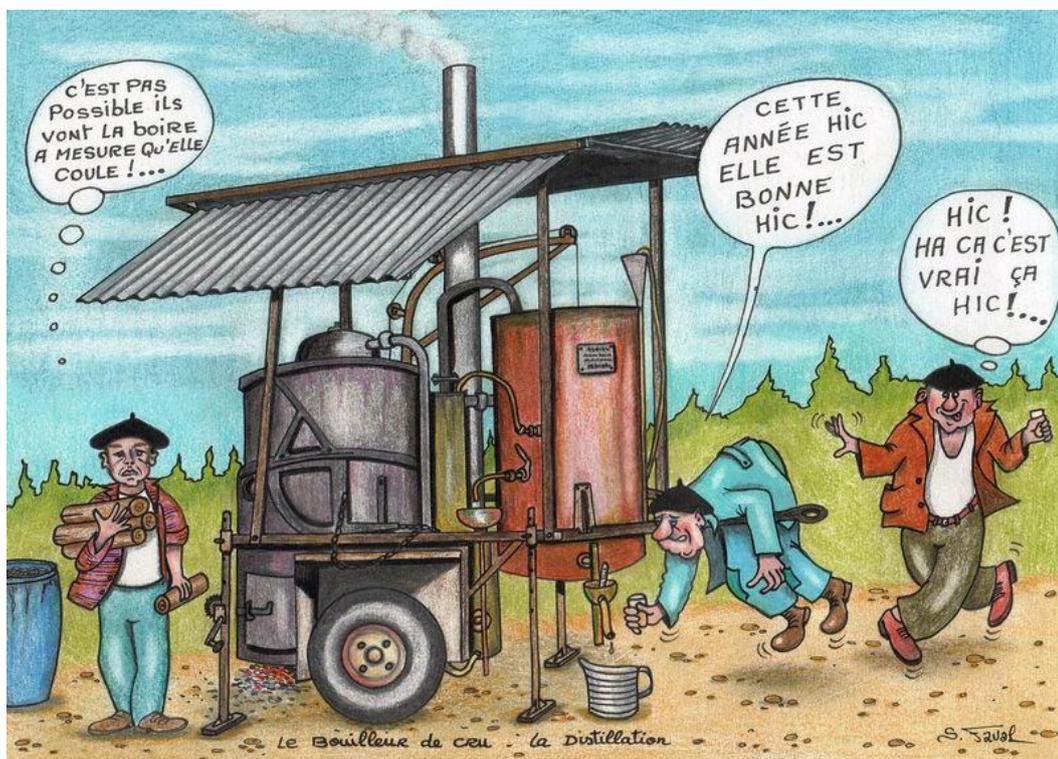
Mes remerciements les plus sincères vont donc aux membres du comité ainsi qu'aux membres ou non de l'association pour leur travail et leur engagement fourni tout au long de ses années. Merci également à nos épouses qui prennent leur mal en patience quand nous passons tout ce temps ici en essayant de sauver le patrimoine, chose qui n'est pas toujours facile mais comme nous sommes des passionnés nous tenons bon, pour l'instant.



J'aimerais aussi profiter de l'occasion qui m'est donnée ce soir pour te remercier toi Roger tout particulièrement pour ta disponibilité, ton engagement et ton soutien sans faille. Toi qui depuis une dizaine d'années maintenant avait lancé ce renouveau et qui ensuite m'a passé le flambeau, je voulais t'exprimer toute ma gratitude en espérant que nous continuerons dans cet esprit même si parfois nous ne sommes pas toujours d'accord. Alors merci à toi, merci pour tout ce que tu as fait et merci pour tout ce que tu feras encore.

Pour conclure j'espère et j'en suis persuadé que nous aurons encore quelques bonnes saisons de distillation devant nous pour profiter pleinement et je dirais sans modération de ce bon schnaps que beaucoup de villages aux alentours nous envient. » Thierry Schneider Président, discours du 16 septembre 2016 inauguration du nouvel alambic...

Oui pour tout ce qu'ils ont réalisé dans l'antre de cette distillerie Roger, Thierry, Gérard, et d'autres comme François qui a conçu et façonné le bec verseur par exemple force notre admiration et notre reconnaissance certaines voire émues !



« Laura Les Couleurs de la Vie »



Les actions continuent pour les enfants malades !

*L'association Laura les couleurs de la vie soutient la recherche médicale pour vaincre les cancers chez l'enfant. Elle soutient aussi le service de pédiatrie de l'hôpital de Sarreguemines. En 11 ans, elle a collecté 606 000 €.*



A SOUCHT comme Les lycéens



Solidaires pour Laura

Le Républicain  
Lorrain

**SOLIDARITÉ**

# Plus de 600 000 € de dons pour la recherche

L'association Laura les couleurs de la vie soutient la recherche médicale pour vaincre les cancers chez l'enfant. Elle soutient aussi le service de pédiatrie de l'hôpital de Sarreguemines. En 11 ans, elle a collecté 606 000 €.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour le repas d'automne organisé par l'association Laura les couleurs de la vie. Michel Ledig a exprimé sa gratitude aux sponsors ainsi qu'aux bénévoles et bénévoles associées. Les nombreuses associations de familles qui soutiennent la recherche ont été remerciées pour leur engagement et leur soutien à l'association Laura les couleurs de la vie. Les membres du conseil d'administration ont été remerciés pour leur engagement et leur soutien à l'association Laura les couleurs de la vie.

**Médecine de précision**  
Le Dr Françoise Rogues, pédiatre, a présenté la médecine de précision en oncologie pédiatrique. Elle a expliqué que cette médecine consiste à adapter le traitement à la maladie. Elle a souligné l'importance de la recherche pour développer de nouveaux médicaments et de nouvelles thérapies. Elle a remercié les bénévoles et les donateurs pour leur soutien à la recherche.



L'association a reversé 55 000 euros de dons. Le directeur de l'hôpital de Sarreguemines, Jean-Louis Kroll, et le Dr Louis ont remercié Michel Ledig. En 11 ans, elle a collecté 606 000 €.

**SOLIDARITÉ**

## 5 770 € pour Laura les couleurs de la vie

Les membres du Rotary-club du Pays de Bâche ont reçu le maire du gouvernement, Charles Coude, et son adjoint pour remettre un chèque de 5 770 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie.

Le Rotary-club du Pays de Bâche a organisé un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Les membres du club ont remis un chèque de 5 770 € à Michel Ledig, président de l'association. Les membres du club ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

**RIMLING**

# Les actions continuent pour les enfants malades

Déjà plus de 10 ans se sont écoulés depuis la disparition de la petite Laura, mais le combat contre la maladie continue de plus belle, pour redonner le sourire aux enfants malades.

Michel Ledig, papa de la petite Laura disparue en 2004, et ses amis multiplient les actions tout au long de l'année pour engendrer des fonds pour la recherche. Les remerciements vont à tous ceux qui de près ou de loin participent à toutes ces manifestations. Des associations, des municipalités qui mettent gracieusement les salles à disposition, des étudiants, des clubs sportifs, se mettent spontanément au service de cette noble cause.



Le combat contre les maladies graves chez les enfants continue de plus belle pour Michel Ledig et ses amis.

**ROHRBACH-LES-BITCHE**

## 300 € pour Laura les couleurs de la vie

Les agriculteurs ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les agriculteurs ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les agriculteurs ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

**550 000 € récoltés**  
Dans la foulée, des sommes colossales ont été récoltées au fil des années. C'est ainsi que plus de 550 000 € ont été récoltés et reversés, dont 388 000 € pour la recherche médicale (Professeur Chastagner) et encore 65 000 € pour le service de pédiatrie de l'hôpital Robert-Para à Sarreguemines. Sur le plan local, les footballeurs, les sapeurs-pompiers ne ménagent pas leurs efforts pour rentrer de l'argent pour la bonne cause. Pour les mois à venir, les actions se poursuivront à travers toute la région, soit organisées par l'association Laura elle-même, soit par des bénévoles de tous bords. Au printemps, la conférence-dîner en présence du professeur Chastagner aura lieu à Rohrbach-les-Bitche, le challenge Laura se déroulera à nouveau sur le stade de l'ESRJC à Rimling au mois de juin. En fin d'année, au mois de décembre, concert de Noël pour Laura.

**Comité modifié**  
Le comité de l'association a subi de légers changements et se compose de : Michel Ledig (président) ; Jean Walcker (vice-président) ; Bernard Prinz (secrétaire) ; Marie-Jeanne Veber (secrétaire adjoint) ; Alain Burgun (trésorier) ; Michel Mesch (trésorier adjoint) ; Bertrand Lohmann, Patrick Ehrmann, Marilyne Metzger (assesseurs).  
Le maire Eric Hermetit a tenu à remercier Michel et ses amis pour leur implication dans la vie associative de Rimling. « Une magnifique promotion pour notre village, car sans bénévoles et sans associations, une commune ne peut vivre. Merci pour tout ce que vous faites pour les enfants malades et la recherche médicale ».  
Tous les renseignements sur la vie de l'association sont régulièrement mis à jour sur le site [www.lauralescoursdelavie.com](http://www.lauralescoursdelavie.com)

**Les amis d'Érika**  
Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.



300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

Les amis d'Érika ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les amis d'Érika ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les amis d'Érika ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

Les amis d'Érika ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les amis d'Érika ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les amis d'Érika ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

Les amis d'Érika ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les amis d'Érika ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les amis d'Érika ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

Les amis d'Érika ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les amis d'Érika ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les amis d'Érika ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

Les amis d'Érika ont effectué un don à Laura les couleurs de la vie. Les amis d'Érika ont remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les amis d'Érika ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

Lors du dernier marché de Noël, les bénévoles du syndicat local ont tenu un stand de vente de jus de pomme chaud. Un événement de collecte de fonds pour l'association Laura les couleurs de la vie. Lors de leur première édition annuelle, Vincent Wagner, responsable des bénévoles, a remis un chèque de 300 € à Michel Ledig, président de l'association. Les bénévoles ont remercié Michel Ledig pour son engagement et son soutien à la recherche.

300 € à Michel Ledig, président de Laura les couleurs de la vie. Ce don a permis de soutenir la recherche médicale. Il a par ailleurs annoncé que l'association financera par l'association à hauteur de 180 000 € le projet d'une installation dans le laboratoire neuchâtois du professeur Chastagner. Il sera bientôt en fonction.

**RIMLING**

## Le football au service des enfants malades

Après le récent concert de Noël à l'espace Cassin au profit de l'association Laura les couleurs de la vie, l'action continue tous azimuts pour aider les enfants malades. En cela, Michel Ledig, le papa de Laura, et les membres de son association, sont aidés par les bonnes volontés pour continuer le combat contre la maladie. Samedi soir, malgré une météo humide et nocturne, les sapeurs-pompiers étaient au travail sur la place des lites, pour la bonne cause.



Le combat contre les maladies graves chez les enfants continue de plus belle pour Michel Ledig et ses amis.

**RIMLING**

## La générosité des artistes pour Laura

Après le récent concert de Noël à l'espace Cassin au profit de l'association Laura les couleurs de la vie, l'action continue tous azimuts pour aider les enfants malades. En cela, Michel Ledig, le papa de Laura, et les membres de son association, sont aidés par les bonnes volontés pour continuer le combat contre la maladie. Samedi soir, malgré une météo humide et nocturne, les sapeurs-pompiers étaient au travail sur la place des lites, pour la bonne cause.



Le combat contre les maladies graves chez les enfants continue de plus belle pour Michel Ledig et ses amis.

**le chiffre**

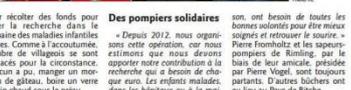
# 300

**BINING** - c'est le montant du chèque remis par Léon Meyer, l'auteur du livre Bining, d'her à aujourd'hui, à Michel Ledig, président de l'association Laura, les couleurs de la vie. Au moment d'écouter les derniers exemplaires, l'auteur précise : « J'ai réalisé cet ouvrage (dont les demandes ont dépassé très largement ses espérances) par plaisir ou par passion. Il me semble logique de contribuer maintenant à une bonne cause et d'aider Michel et son association dans leur combat pour améliorer les recherches et les conditions d'hospitalisation des enfants. Nous sommes tous concernés ! » Le chèque a été remis lors du repas de personnes âgées, animé par Michel et son ami musicien Jean.

**RIMLING**

## Les flammes de la générosité

Après le récent concert de Noël à l'espace Cassin au profit de l'association Laura les couleurs de la vie, l'action continue tous azimuts pour aider les enfants malades. En cela, Michel Ledig, le papa de Laura, et les membres de son association, sont aidés par les bonnes volontés pour continuer le combat contre la maladie. Samedi soir, malgré une météo humide et nocturne, les sapeurs-pompiers étaient au travail sur la place des lites, pour la bonne cause.



Le combat contre les maladies graves chez les enfants continue de plus belle pour Michel Ledig et ses amis.

**Les sapeurs-pompiers solidaires**

Depuis 2012, mais également cette année, nos estimons que nous devons apporter notre contribution à la recherche qui a besoin de chaque euro. Les enfants malades, dont l'association Laura les couleurs de la vie, ont besoin de toutes les bonnes volontés pour être mieux soignés et retrouver le sourire. Pierre Frohholz, les sapeurs-pompiers de Rimling, par le biais de leur association, présidée par Pierre Vogel, sont toujours prêts à apporter leur soutien à l'association Laura les couleurs de la vie.



Le combat contre les maladies graves chez les enfants continue de plus belle pour Michel Ledig et ses amis.

Les articles de presse ci-dessus démontrent toute la vitalité, l'efficacité, la générosité de cette association connue et reconnue au-delà de notre village, de notre Pays de Bitch, de notre Région, composée aussi exclusivement de bénévoles... Quel bel exemple qu'il faut soutenir sans réserve !

Toutes les manifestations et leurs actions sont sur le site [www.lauralescoursdelavie.com](http://www.lauralescoursdelavie.com)



# SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA BICKENALBE



## **Syndicat d'eau et d'assainissement de la Bickenalbe**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le service assainissement de notre syndicat sera transféré à la communauté des communes de Bitche suite à la fusion de la communauté des communes de Bitche et de Rohrbach les Bitche.

Après négociation, la gestion du service assainissement sera faite par notre syndicat jusqu'au 1er janvier 2020. De ce fait, vous ne remarquerez aucun changement.

## **Service assainissement**

Comme annoncé dans le bulletin de 2015 l'ensemble des travaux est terminé. Nous avons encore à réaliser la surveillance du déversoir d'orage à Erching, ces travaux ont été retardés en raison des études demandées par l'Agence pour l'Eau.

Ils seront réalisés début 2017.

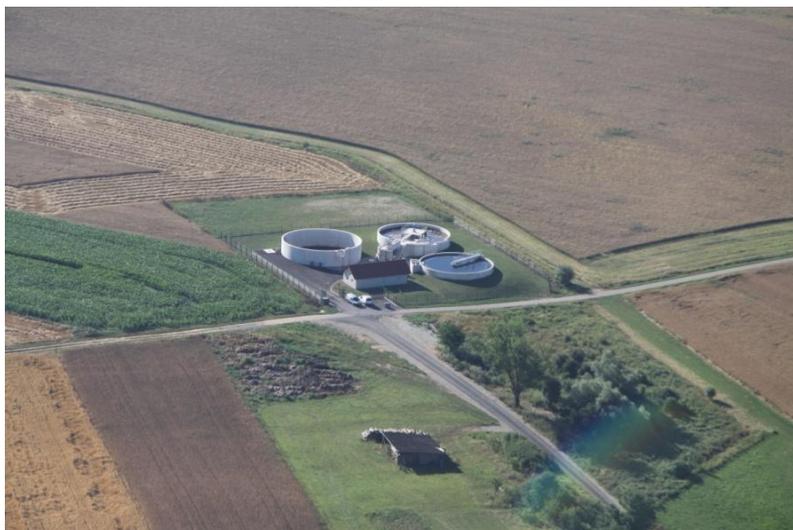
Afin d'optimiser le déversoir d'orage de Petit Réderching nous avons changé son armoire électrique ainsi que la télégestion pour un coût de 14 000 €.

Début 2016 le comité syndical avait décidé de faire une étude diagnostique de l'ensemble du réseau d'assainissement. Cette étude servira à faire un état des lieux et a éventuellement entreprendre des travaux d'amélioration des réseaux et des déversoirs d'orages.

Le coût de cette étude est de 80 800 €. Elle est subventionnée à hauteur de 70%.

Nous avons également fait une demande de subvention pour enlever les eaux claires du bassin versant de la rue Principale à Erching.

Coût estimatif 207 000 € pour un taux de subvention entre 50 et 65%.



## Service eau

Ces dernières années, le service eau s'est beaucoup amélioré grâce aux nombreux travaux que nous avons réalisés à savoir modernisation des réseaux, télégestion.

Ci-joint, différents tableaux résumant les travaux et leur répercussion sur la consommation d'eau.

Les élus et délégués de Petit Rederching, Bettviller, Erching et Rimling studieux et ambitieux, des travaux réalisés sans trop de soucis, les projets réfléchis et logiques !



## CONSOMMATION EAU

| Année | Volume prélevé mesuré (m3) | Volume facturé aux abonnés (m3) | Rendement (%) |
|-------|----------------------------|---------------------------------|---------------|
| 2010  | 255820                     | 135852                          | 53,10         |
| 2011  | 226895                     | 145650                          | 64,19         |
| 2012  | 198942                     | 129159                          | 64,92         |
| 2013  | 202006                     | 140523                          | 69,56         |
| 2014  | 186845                     | 148880                          | 79,68         |
| 2015  | 191305                     | 139040                          | 72.67         |
| 2016  | 178986                     | 178986                          | 80.71         |

## TRAVAUX réalisés entre 2009 et 2013

| TRAVAUX REALISES |                  |                    |                           |                |
|------------------|------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Année            | Commune          | Nature             | localisation              | Montant € HT   |
| 2009             | ERCHING          | Renouvellement AEP | Rue principale - bas      | 130.200        |
| 2012             |                  | Renouvellement AEP | Rue de la fontaine – haut | 65.000         |
| 2013             |                  | Renouvellement AEP | Rue principale - haut     | 87.000         |
| 2013             | PETIT-REDERCHING | Renouvellement AEP | Rue de strasbourg - bas   | 98.370         |
| 2013             |                  | Renouvellement AEP | Rue de strasbourg - haut  | 91.166         |
| 2010/2011        | 4 COMMUNES       | Télégestion        |                           | 103.557        |
|                  |                  |                    | Total                     | <b>575.293</b> |

| TRAVAUX Réalisés en 2016 |                    |                   |            |  |
|--------------------------|--------------------|-------------------|------------|--|
| Commune                  | Nature             | Localisation      | Montant €  |  |
| BETTVILLER               | Renouvellement AEP | Rue des Vignes    | 66 996.97  |  |
| PETIT-REDERCHING         | Renouvellement AEP | Rue des Jardins   | 24 042.55  |  |
| PETIT-REDERCHING         | Renouvellement AEP | Rue de la Colline | 44 559.72  |  |
| ERCHING                  | Tranche cond. 1    | Rue Principale    | 40 876.67  |  |
| ERCHING                  | Tranche cond. 2    | Rue de l'Eglise   | 50 146.64  |  |
|                          |                    | Total             | 226 622.54 |  |

L'ensemble des travaux ci-dessus pour un montant de 801 915 € HT a été réalisé sans aucune subvention.

## Travaux prévus en 2017

- Construction d'un nouveau château d'eau pour un montant estimatif de 432 000 €.
- Echange des ballons tampons du château d'eau à Rimling pour un montant de 7 000 €.
- Renouvellement du réseau d'eau potable à Erching, rue Principale et rue de la Montagne, à Rimling rue de la Fontaine pour un montant total estimatif de 255 000 € subventionné entre 40 et 60 % par l'Agence Rhin Meuse.



# Le Regroupement Scolaire Ecole de la Bickenalbe

*Les Enfants dans leur salle de classe respective...*



La rentrée 2016-2017 s'est déroulée sous les meilleurs auspices puisqu'une ouverture de classe a été enregistrée. 115 Elèves ont repris le chemin de l'école en septembre dernier. Les cours en maternelle sont dispensés par Mesdames Caroline KOFLER et Sophie BURGUN (41 élèves). L'Elémentaire comprend 74 élèves avec comme enseignants Madame Sandra NETZER (également Directrice) et Monsieur Thomas ETTIGHOFFER (le mardi) pour les CM1 et CM2, Madame Maryse GRCIC pour les CE2 et CM1, Mesdames Brigitte BLEICHNER et Catherine BACH (à mi temps) pour les CE1 et CE2, Monsieur Gilles RIWER pour les CP... Madame Régine NEUFELD assure toujours avec les enseignants des diverses classes, l'enseignement de l'Allemand dans le cadre de TRILINGUA. Mesdames Elisabeth GAËNG - aide administrative - et Marie Reine SCHNEIDER AVS complètent l'équipe... avec les catéchistes Mesdames Simone SCHOLZ et Christine LANG

## Nos enseignants

---



### *Quelques activités parmi tant d'autres au sein de l'École*

---

## Carnaval est roi à l'école

---

La salle de jeu était transformée en salle des fêtes pour élèves et enseignants. Les petits de la maternelle, maquillés et joliment costumés pour la circonstance se sont éclatés pour cet événement annuel..



## Le monde des abeilles

Les élèves de la classe de Gilles Riwer du groupe scolaire de la Bickenalbe ont accueilli leurs correspondants allemands de Pirmasens au moulin d'Eschviller. Les enseignants ont décidé de faire participer leurs élèves à l'atelier petit apiculteur...



« Chez les correspondants allemands, pour parfaire une amitié et la langue du voisin que l'on apprend dès le plus jeune âge au regroupement scolaire... »



Au total, une centaine d'enfants, français et allemands » pour une belle journée de découvertes ! Des moments très importants et instructifs pour les élèves des deux nationalités, qui ont eu l'occasion de découvrir et de visiter en commun, en groupes mixtes (Français et Allemands) le « Dynamikum » de Pirmasens.

Cet authentique musée de la technologie se trouve sur le site de l'ancienne usine de chaussures Rheinberger, autrefois la plus grande d'Allemagne. L'ouverture du musée remonte à 2008 et accueille chaque année nombre de touristes et de scolaires dont un grand nombre de Français.

Jeunes ou moins jeunes, tout le monde y a trouvé son bonheur. A midi, un pique-nique et des jeux d'extérieurs, ont rassemblé tout ce petit monde à l'extérieur, à proximité du Dynamikum.

Tout au long de ces retrouvailles, les élèves ont eu l'occasion de communiquer en situation réelle, dans les deux langues, et de mettre en application ce qu'ils ont appris tout au long de leur scolarité.

Tout ce petit monde se retrouvera le 6 juin prochain de ce côté-ci de la frontière, pour visiter les ruines du château du Fleckenstein. Les plus petits, du CP et CE1 se rendront également en Allemagne, à Pirmasens, le 3 mai pour y rencontrer leurs correspondants, puis au mois de juin au moulin d'Eschviller.



« Die Deutsch-Französische Freundschaft »



Depuis plus de trente ans existent les échanges avec nos voisins Allemands... Aujourd'hui encore plus qu'hier grâce à TRILINGUA et à la motivation des Enseignants Allemands et Français... Que de Chemin parcouru... L'apprentissage d'une langue est une nécessité absolue encore mieux celle du voisin... et une chance inouïe de l'apprendre dès le plus jeune âge... Ce que nous réalisons dans ce domaine, peu d'écoles en Moselle en profitent !!

## Des échanges fructueux

Pour terminer le premier trimestre, les élèves des classes de CE2-CM1 de Maryse Grcic et du CM1-CM2 de la directrice Sandra Netzer, sont allés à la rencontre de leurs correspondants allemands à Pirmasens. Au programme de cette journée, des chants d'accueil et de présentation, un petit-déjeuner en commun et la visite de la grande école Robert-Schumann qui ne compte pas moins de 16 classes, pour un total de 400 élèves. Impressionnant pour les enfants de la Bickenalbe ! Dans la foulée, un bol d'air frais avec une somptueuse visite guidée du centre historique de Pirmasens avec ses décorations de Noël. Tout ce petit monde est revenu à l'école avant le déjeuner dans les familles allemandes, ou encore directement à la cantine de l'école, avec le correspondant. Chacun a fait des efforts et prit plaisir à communiquer avec son vis-à-vis, dans la langue de Goethe. Au mois de mai, tout ce petit monde se retrouvera sur le site du moulin d'Eschviller. Quant aux élèves du CP, ils étaient récemment en Allemagne également, afin de visiter une chocolaterie. La classe de CE2 s'est rendue au célèbre musée Dynamikum, et retrouvera les correspondants au printemps prochain, sur le site archéologique de Bliesbruck.



## Les sapeurs pompiers à l'école de la Bickenalbe

Vendredi après-midi, un feu fictif s'est déclaré au groupe scolaire de la Bickenalbe. La directrice, Sandra Netzer, a fait sonner l'alarme dont l'école est équipée, à 14h. Trois enfants manquaient à l'appel....



Qui veut devenir POMPIER Volontaire...Beaucoup de doigts sont levés,  
Alors Chef ? Content ? la relève va être assurée !

## Connaître les bonnes règles de la Sécurité Routière



les Enfants du CM1 et CM2 apprennent le code avec les Gendarmes..."piste routière"

# Les activités diverses en images....



la galette des rois chez les uns



carrière 2016



Saint Nicolas mon bon patron, apporte-moi des p'tits bonbons,  
Des pastilles pour les p'tites filles,  
Des marrons pour les garçons,  
Saint-Nicolas, mon bon patron, apporte-moi des p'tits bonbons  
Des beaux jouets pour mes copains, Des belles fleurs pour la maîtresse



les Enfants du CM1 et CM2 apprennent le code avec les Gendarmes... piste routière



les plaisirs de l'hiver en janvier 2015



les Bredeles vont être bons...bravo nos jeunes pâtisseries!



les plus grands en profitent



Quelles sont bonnes ces galettes



Pique Nique de fin d'année...juillet 2016



Qui veut devenir PÉTILLER, Volontaire... Beaucoup de doigts sont levés  
Allez, allez, l'entraide, ça se passe vraiment bien!



les Schützen pour marquer la rentrée... (ce soir...)



Carnaval 2016 à l'école de la Bickenalbe



St Nicolas patron des Ecoliers  
Apporte moi des bonbons dans mon petit panier  
Je serai sage comme une petite image  
J'irai à l'école apprendre mes leçons



les plaisirs de la neige en janvier 2015



les Bredeles et les Bredeles sont d'accord... (ce soir...)



ALLEZ HOP ! Jetzt geht's los Fasnacht ist da !!



Saint Nicolas mon bon patron, apporte-moi des p'tits bonbons,  
Des pastilles pour les p'tites filles,  
Des marrons pour les garçons,  
Saint-Nicolas, mon bon patron, apporte-moi des p'tits bonbons  
Des beaux jouets pour mes copains, Des belles fleurs pour la maîtresse



*Derrière ou à côté de cette belle structure dont les 3 communes d'ERCHING, OBERGAILBACH, RIMLING peuvent en être fière, le personnel du SIVU veille au grain, s'affère tous les jours pour le bon fonctionnement de l'école...Propreté, sécurité, cantine scolaire, accompagnement, aide - maternelle, assistante TRILINGUA, entretien des espaces et des locaux...les connaissez vous ?*



*Merci à Aline, Nicole, Bernadette, Clarisse, Régine, Sandrine, Aurélie et Olivier\* pour leur efficacité, efficacité, abnégation dans leur poste respectif, en plus le tout dans la bonne humeur et une cordiale entente !*

*La gestion quant à elle est assurée par un comité du SIVU regroupant les 3 communes Emmanuel BREWAYS, Francis BEHR, Jean Marie WEIBEL, Christine ARNET GLATT, Thierry CARRIERE, Eric HEMMERT.*



*Un comité entreprenant et engagé pour que nos enfants aient la meilleure des éducations... Les enseignants et le personnel un bon environnement professionnel avec des outils et des locaux adaptés.*

# Nouvelle Association de Parents d'Elèves



Une nouvelle association a vu le jour au sein du groupe scolaire de la Bickenalbe. Il s'agit de l'Association des parents d'élèves de la Bickenalbe.

## Le comité mis en place

Une première réunion à laquelle l'ensemble des parents avaient été conviés s'est tenue au mois d'octobre. Pour la réunion de création du comité, seuls les parents intéressés étaient invités. Onze parents et les maires des trois communes concernées, Rimling, Obergailbach et Erching, étaient présents. Après avoir voté les statuts de l'association, un comité a été élu et se compose ainsi : Solène Hoffmann (président) ; Audrey Fullhard (vice-présidente) ; Marine Schneider (secrétaire) ; Barbara Lang (secrétaire adjointe) ; Olivier Meyer (trésorier) ; Emilie Pinna (trésorière adjointe) ; Estelle Nurdin, Nadège Cordary, Anne Steiner, Catherine Hoellinger, Noémie Guede, Pascale Brunck et Caroline Boutron (assesseurs). A travers toutes ces personnes, les trois villages sont bien représentés au sein de cette association. La présidente Solène Hoffmann s'accorde à dire que « dans ce comité, peu de personnes sont originaires des trois villages formant le regroupement pédagogique de la Bickenalbe, ce qui est intéressant ». Les maires concernés par le regroupement scolaire, de même que les enseignants, sont d'accord avec la création de cette association des parents d'élèves. Son but est de « proposer des activités festives, sportives, culturelles à l'intention des élèves et de leur famille, destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci et à promouvoir l'éveil des enfants ». L'association a déjà pas mal d'idées et de projets dans les cartons. Ils comptent sur le dynamisme des trois villages concernés et leur idée première pourrait être un « carnaval des enfants en 2017 ».

## ***Dimanche 5 mars 2017 CARNAVAL à OBERGAILBACH***

Une première manifestation organisée par l'APE aura lieu sur le thème du carnaval à la Salle socio culturelle d'Obergailbach **le dimanche 5 mars à partir de 14h** – venons nombreux soutenir cette nouvelle association destinée à soutenir l'action éducative des enfants de l'école.

# Entente Sportive Rímlíng Erchíng Oberqáilbach

**Chers Amis sportifs ou non, supporters,  
sponsors, membres,**

*Durant la saison 2015/2016, nous avons compté 120 licenciés actifs (joueurs, dirigeants, arbitres, éducateurs...). Un chiffre stable depuis quelques saisons. A cela viennent se rajouter quelques 120 membres bienfaiteurs, que nous remercions sincèrement pour leur soutien.*

*L'année qui s'achève sera marquée d'une pierre blanche, que ce soit au niveau sportif ou extra-sportif.*

*Sportivement, l'exploit revient aux deux équipes Seniors qui réussissent l'exploit de monter en division supérieure ; l'équipe fanion en terminant première de son groupe et en accédant en deuxième division et l'équipe réserve en se classant deuxième ce qui leur permet d'accéder en troisième division.*

*Suite à ces succès, Yves Gross fût confirmé dans ses fonctions d'entraîneur. L'objectif est clairement défini : le maintien pour les deux équipes.*

*Comme depuis 8 ans maintenant, tous les jeunes licenciés (55) évoluent sous les couleurs d'Alliance 2008, où ils poursuivent leur apprentissage du football en engrangeant des résultats très prometteurs. On ne se rend pas toujours bien compte du niveau auquel ils évoluent, mais fréquemment ils se mesurent à des équipes phares du département, voire de la région.*

**Bonne et heureuse année 2017 !**

*(Texte Francis Behr...)*



*L'autre fait marquant de l'année qui s'écoule, c'est la construction de nouveaux vestiaires, d'un garage et de l'agrandissement du club house. Profitons d'une aide exceptionnelle de la FFF, notre projet a été retenu et les travaux devraient se terminer au printemps 2017.*

*L'accueil des joueurs, des spectateurs, l'organisation de manifestations et surtout le travail des bénévoles seront grandement améliorés.*

*Nous voulons insister sur le fait que, même si le projet est porté par la municipalité d'Erching Guiderkirch, au final il sera intégralement financé par les fonds propres du club....C'est pour atteindre cet objectif et pour financer en grande partie les frais de fonctionnement, que nous continuons à organiser des manifestations, telles que le Schlachtfest, la fête St Pierre et Paul, les festivités sportives du 15 août, la soirée paëlla.*

*Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui y participent et ainsi pérennisent l'histoire d'un club qui fêtera l'an prochain son 50<sup>ème</sup> anniversaire.*

## Mieux connaître les installations sportives, les Equipes, les dirigeants, les membres, les bénévoles

Le terrain d'entraînement et le terrain d'honneur...



Les travaux d'extension des vestiaires ont bien avancé...



En plein effort pour les finitions intérieures

Cet été, grosse panne par fortes chaleurs il fallait changer



la pompe de l'arrosage du terrain, sortir 60 mètres de tuyaux du puits puis remplacer le moteur de la pompe et son installation électrique avec l'aide d'Hervé HOELLINGER remarquable...tant au niveau des coûts que du travail réalisé.

## Les travaux d'extension et d'aménagement des vestiaires



## L'Assemblée Générale de l'ESREO...



# UNION PONGISTE OBERGAILBACH

## *Un Rimlingois à la tête de l'Union Pongiste d'Obergailbach*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016 à la salle socio-culturelle d'Obergailbach, l'organigramme du club pongiste d'Obergailbach a été remanié lors de son assemblée générale. En effet, après plus d'une décennie à la présidence du club, Jean-Marc Hoellinger a passé le flambeau à Thierry Carrière, ancien trésorier et membre du comité directeur.



Photo de l'assemblée générale (AG\_UP\_OBERGAILBACH\_16)

Composition du comité : Thierry Carrière, président ; Sacha Vitry, vice-président ; Adrien Gaeng, secrétaire ; Michèle Gabriel, Trésorière ; Jean-Marc Hoellinger, Denis Hoellinger, Jacques Beck, Ludovic Lenhard, Karine Bour, Christian Bruch, membres.

Fondé en 1973 par Adrien Gaeng, l'union pongiste d'Obergailbach compte aujourd'hui une trentaine de licenciés dont 25% venant de Rimling (5 jeunes et 4 adultes).



Photo des rimlingeois (UP\_RIMLING)

Michèle GABRIEL, Médane COURTIN-BECK, Thierry CARRIERE, Aurélie CARRIERE, Amandine CARRIERE, Théo GABRIEL (manque Charles et Jacques BECK et Adrien GAENG))

Le club est présent en compétition par équipes au niveau régional et départemental ainsi qu'en coupe de la mirabelle permettant ainsi à chacun de jouer à son niveau.

Les plus jeunes peuvent s'entraîner avec un entraîneur diplômé tous les mercredis de 18h à 20h et avec Michèle Gabriel les vendredis de 18h à 19h30.



Photos des jeunes (UP\_JEUNES)

A gauche David BELLO entraîneur

Désireux de développer le tennis de table au sein de notre canton, l'UP s'est doté d'un site internet ([www.up-obergailbach.fr](http://www.up-obergailbach.fr)) et d'une section loisirs pour le bonheur des petits comme des grands !

Que vous soyez jeune débutant, compétiteur confirmé ou simplement désireux d'apprendre les bases du tennis de table en loisirs, le club vous accueillera au sein d'un environnement convivial et adapté.

La municipalité soutient cette association de la commune voisine puisque depuis toujours ou longtemps, des jeunes de notre commune pratiquent au sein de l'UP le tennis de table.



# Merci aux Sapeurs-Pompiers



D'abord un peu de bonheur et de joie avec des manifestations ...



Bucher de sapins au profit de l'association Laura



Soirée Pizzas plus de 200 personnes présentes...

Fête surprise pour les départs en retraite de Guy et Gabriel.



Depuis quelques années, les pompiers ayant dépassés 20 ans de service ont le droit à une petite fête surprise.

## Manœuvre d'évacuation à l'école



« Un feu s'est déclaré au complexe de la Bickenalbe. La directrice, Mme Netzer, a fait sonner l'alarme dont l'école est équipée à 14h...

L'exercice terminé, les pompiers par groupes de deux sont allés informer l'ensemble des élèves sur principalement deux thèmes : comment alerter les secours et les gestes qui sauvent. Pendant ce temps, Stéphane Schmitz en tant que moniteur de secourisme, en a profité pour recycler le personnel enseignant.

## Entraînement à la piscine...



Mieux que nos rugbymen ! Imaginons nos SP nus !!  
Ils envisagent de tout dévoiler pour le prochain calendrier !



Manœuvre sur le pont chemin menant à Guising



Céline et Tanguy amicalistes s'unissent...

« Tous Unis » derrière ce nouveau couple !

## Les premières portes ouvertes...un succès !



« C'est une rencontre privilégiée où les pompiers peuvent se présenter mais aussi présenter leur matériel à une population civile très curieuse sur ce monde qu'est celui des soldats du feu. Un moment qui peut également susciter des vocations tant au niveau des Jeunes Sapeurs Pompiers qu'au niveau des Sapeurs Pompiers .C'est l'occasion pour les villageois et les pompiers du secteur de découvrir la caserne qui a été entièrement rénovée. Enfin, cette porte ouverte a permis de fêter dignement les 75 années d'existence du centre créé en 1941. » Pierre Fromholtz Chef du Corps.



Le Colonel Vallier "Grand Chef" des SP de Moselle en visite à Rimling  
Un rencontre fructueuse, concrète qui conforte nos excellentes relations avec les Soldats du feu...

La visite du Directeur du SDIS, le Colonel François Vallier accompagné de Madame Harter Masuy Conseillère Départementale fortement appréciée et valorisante...



Une délégation des SP à Bassac - Emotion, Fierté, « Notre Drapeau en Charente du rêve à la réalité »



« Renforts de Prestige » par la jeunesse !

**Mathilde Vogel et Jordan Schoendorff...**

Récemment ces deux jeunes sapeurs-pompiers de Rimling se sont mis en évidence lors du cross départemental des JSP.

Après quatre années au sein des JSP Ils ont intégré le corps local des sapeurs-pompiers au 1er juillet dernier

Mathilde s'est tout particulièrement distinguée en montant sur la seconde marche du podium de cette épreuve sportive. Cela aussi fait partie de notre fierté et de la promotion pour le village. Merci à eux deux !!



Ils sont ainsi la pierre angulaire de notre modèle de sécurité civile, dont la grande efficacité est reconnue par tous, à Rimling comme en France et partout dans le monde. A cet égard, nos Sapeurs-Pompiers font notre fierté !

Etre sapeur-pompier est une noble vocation, entièrement dédiée au service d'autrui. Une vocation que l'on accomplit parfois au péril de sa propre vie...oui merci à eux.



## Le Républicain Lorrain

*Une charte d'amitié a été signée par les deux maires Eric Hemmert, et Nicole Roy. Un an plus tard, une forte délégation emmenée par le premier édile de Rimling s'est rendue en Charente. Ils ont été accueillis à bras ouverts à Bassac, village viticole d'environ 550 habitants, au cœur du vignoble cognaçais.*

### Moments forts

*« Nos amis rimlingeois sont arrivés. De chaleureuses retrouvailles pour certains, une rencontre extraordinaire pour d'autres, un moment inoubliable dans nos cœurs. » Des moments forts, avec une réception dans la salle des fêtes. Echanges de cadeaux et un jumelage concrétisé au cours d'une belle cérémonie. Le repas en commun a permis à tous, de faire mieux connaissance, dans une atmosphère bon enfant.*

*Le second jour, les Bassacois ont proposé de découvrir Marennes d'Oléron et l'atelier de la Cité de l'huître, avec dégustation. Il s'en est suivi une séance de travaux pratiques sur les huîtres. En toile de fond, la magnifique silhouette du pont d'Oléron, à marée montante. Dans la foulée, le groupe a visité la forteresse de Brouage, avec la citadelle de Vauban et de sa belle église. Plus tard, ce fut la découverte de la ville de Rochefort et surtout de son attraction numéro un, l'Hermione. Au programme de la journée suivante, une visite guidée de Bordeaux...*

### Citoyenne d'honneur

*Mais le temps le plus fort et qui restera dans les annales des deux villages, a eu lieu le dimanche de l'Armistice du 8-Mai-1945. Après une belle cérémonie œcuménique à l'église du village, élus et habitants des deux localités se sont rendus devant le monument aux Morts pour la célébration, à l'échelon du canton de Jarnac. Des moments inoubliables pour la délégation rimlingeoise dans laquelle figuraient des pompiers, le porte-drapeau, Emma et Léa, deux jeunes filles en costume traditionnel lorrain, et les élus de Rimling. Nicole Roy a été nommée « citoyen d'honneur de la commune de Rimling ».*

# Une amitié de longue date



## Les retrouvailles ont été chaleureuses entre Charentais et Mosellans

Ce premier long week-end de mai la semaine dernière, les habitants de Bassac ont eu le plaisir d'accueillir leurs fidèles amis mosellans. Joie, émotion partagée, embrassades, jeudi en fin d'après-midi, lorsque la délégation de 35 élus, enseignants retraités, et habitants de Rimling a retrouvé les amis de Bassac dans le parc de la mairie. Une amitié nouée en mars 2010, lors du décès brutal de Jean-Bernard Hemmert, adjoint à Bassac, natif de Rimling, un des nombreux réfugiés et enfants de réfugiés, exilés en Charente juste après l'invasion allemande en 1939.

### Charte d'amitié

C'est ce qu'a rappelé Éric Hemmert, maire de Rimling, visiblement ému, dans son propos. « Du fond du cœur, merci pour votre invitation à laquelle nous avons répondu avec enthousiasme, émotion, bonheur, gratitude et amitié. Beaucoup de nos habitants, en particulier ceux encore vivants qui ont connu l'exode de 1939, pensent fort à vous. Bassac tient une place particulière dans nos esprits, dans nos cœurs », a confié le maire, rendant hommage à son proche, et à ceux qui, comme Edouard, et des anciens, aujourd'hui disparus, ont poussé à créer ce lien, cette amitié, concrétisée par la signature d'une charte avec Bassac, l'an passé.

« Le passé nous réunit, mais notre charte d'amitié est résolument tournée vers l'avenir, pour une relation et une amitié durable, comme le cognac qui se bonifie en vieillissant, le schnaps qui se conserve durablement en vieillissant », a-t-il conclu avec une pointe d'humour.

### « Maintenir le lien »

Nicole Roy, maire de Bassac, entourée des élus et de membres d'associations, était tout aussi émue, dans son mot d'accueil. « Bienvenue à toi et à tes administrés, en particulier, à celles et ceux qui viennent pour la première fois, et auront envie de revenir. Notre objectif est de maintenir ce lien d'amitié et de transmettre les souvenirs de nos aînés qui ont vécu des moments très pénibles. La signature de notre charte nous le rappellera longtemps. »

Parmi les amis présents pour la première fois à Bassac, Eliane et Jeannot, émus de venir sur le lieu d'exode de leurs parents. Au programme de ce week-end prolongé : visite à la Cité de l'huître à Marennes, participation à la cérémonie intercommunale du 8 Mai à Bassac, et pèlerinage dans le village. Parmi les nombreux cadeaux échangés au cours du cocktail de bienvenue, un pêle-mêle de photos souvenirs des rencontres de 2012 / 2013 / 2015, une plaque de la charte d'amitié, des produits des deux terroirs.

## « Rimling et Bassac pour un 8-Mai inoubliable »



Mosellans et Charentais ensemble pour commémorer le 8 mai 1945

Plus de 150 personnes, élus, habitants, délégations des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, de la base aérienne 709, anciens combattants et porte-drapeaux, ont assisté à la cérémonie intercommunale, à Bassac, commémorant la victoire du 8 mai 1945.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation d'une cinquantaine de Mosellans de Rimling, village lié à Bassac par une charte d'amitié depuis 2015. Les Lorrains étaient invités à ce pèlerinage en Charente orchestré par Jean-Pierre Granet, président de la section des anciens combattants de Jarnac, afin de commémorer la fin d'une guerre qui a traumatisé leur région. Éric Hemmert, maire de Rimling, entouré de son équipe municipale, de son porte-drapeau, d'Emma et Léa, jeunes ambassadrices lorraines en costume local, a prononcé un discours empreint d'émotion, de gratitude, de reconnaissance envers Bassac et ses villages alentour, qui ont accueilli les familles lorraines, fuyant leur village le 1er septembre 1939 devant l'invasion allemande, « avec 30 kg de bagages par personne, pour arriver à Angoulême et Jarnac, le 12 septembre, démunis, fatigués, handicapés par leur dialecte. Six familles resteront en Charente après le 5 octobre 1940. Rimling fut le point névralgique de l'opération Nordwind des nazis ».

Éric Hemmert a honoré Bassac et son maire, Nicole Roy, « pierre angulaire, avec ses deux équipes municipales, de notre rapprochement », en leur conférant la distinction de citoyen d'honneur de la commune de Rimling.



AMITIE ENTRE BASSAC ET RIMLING  
CONFIRMEE



Les Panneaux d'agglomération installés par nos techniciens Laurent en Charente, Vincent en Moselle...



Le 5 mai l'accueil en mairie, l'ancienne demeure de la famille MARCILHACY...



La cérémonie du 8 mai empreinte d'une émotion intense en souvenir de nos aïeux qui ont vécu l'exode de 1939.



L'Amitié s'est renforcée de façon exceptionnelle avec ses inattendues rencontres, découvertes, fêtes et autres dégustations dont les saveurs...seraient bien meilleures que celles en Moselle ! Un voyage qui restera à jamais gravé dans les mémoires des participants, notre Amitié réciproque est réelle et naturelle qui ne demande qu'à se développer avec encore plus d'habitants et participants des deux villages.

**MERCI à nos amis Bassacois pour leur accueil chaleureux, leur belle organisation !**

## FETE PATRONALE ST PIERRE ET PAUL

Organisée main dans la main par les SAPEURS POMPIERS et l'ESREO un franc succès.



La Fête Patronale St Pierre et Paul en « simultanée » avec l'EURO FOOT, une affluence record lors des transmissions des matchs sur écran géant. Au centre de cette mosaïque de photos, une partie des organisateurs de la fête remerciant les responsables de la STE DMS « Dillmann » ayant gracieusement prêté du matériel de cuisine notamment une grande rôtissoire. La société implantée en Allemagne est spécialisée dans l'activité de cuisine professionnelle et industrielle. **Mélanie avec Stevens** sont de nouveaux habitants de Rimling. Merci à la famille **Dillmann** pour leur beau geste, la belle et conséquente intégration dans notre village !

Cela aussi mérite d'être relevé...Notons la bonne humeur de cette tablée, puisque nos hôtes ont découvert bien sûr nos us et coutumes autour **d'un seul** verre de rosé !!!!??? Ils ont également assisté à la défaite de l'Allemagne contre la France 2-0 !!!!! En somme tout pour être heureux et joyeux !!

**« Prosit zum Erfolg » !**

Et... Tout cela se passe sous le regard attentif de Guy le chasseur, supporter indéfectible de l'équipe de France



Mensch Monn die dort trinke dor nit viel, isch hoffe dass der Monsieur Dillmann e gooder priss trotzdem macht !!

Unn doo de bii haat nor Deutschland 2-0 geenn uns veerloor !! hahaha!

# Le Trofeo Karlsberg est de retour



Pas moins d'une vingtaine d'équipes nationales juniors sont là pour une compétition de niveau mondial, les uns venus de Russie, des USA, de la proche Allemagne, d'Irlande, de Croatie, et même du lointain Japon.

Samedi, en fin d'après-midi, c'est Rimling qui était au centre du monde cycliste. Sur la place des Fêtes rue de l'église, il y avait beaucoup de monde pour voir les champions à l'œuvre, dans un premier temps, lors de l'échauffement, puis pour la compétition elle-même.

Déjà voir les jeunes futurs champions à l'échauffement est un spectacle en lui-même. C'est de là qu'a été donné le départ de l'étape contre la montre en individuel Rimling-Rübenheim.

Les nombreux spectateurs et amateurs de cyclisme en ont pris plein les yeux en voyant ces jeunes garçons s'élaner à une vitesse incroyable sur leur « frêle machine ». La concentration était extrême et palpable dans la « chambre d'appel ».





TROFEO KARLSBERG, un moment, un moyen, pour faire connaître notre village, le Pays de Bitche et aussi pour renforcer notre Amitié avec les communes voisines allemandes...



24 pays, donc autant d'équipes, étaient au départ de cette 29<sup>e</sup> édition du Trofeo-Karlsberg. Un événement haut en couleurs où les spectateurs auront côtoyé très probablement les futurs champions des grandes courses cyclistes futures, comme le Tour de France, ou encore la Vuelta, etc... Événement largement relaté par les médias surtout ARD-EUROSPORT Allemagne – France 3 et les radios et télé locales...

*Se rend t- on vraiment compte de l'importance et de la notoriété de cette épreuve sportive qui s'est déroulée dans nos murs ?*



## Cochonnailles et tracteurs anciens : une belle réussite !

La fête des Cochonnailles est devenue incontournable à Rimling depuis quelques années, grâce aux bénévoles de l'Entente sportive Rimling-Erching-Obergailbach et des arboriculteurs. Plus de 2000 personnes ont participé à la fête.

Pour arriver, à une telle réussite, plusieurs jours de préparation sont nécessaires...



Un travail passionnant mais harassant et fatigant, où la bonne humeur est de mise ...

*Vous avez dit « fatigant » ?? Parmi ceux qui ont aidé aux préparatifs deux sont particulièrement épuisés... la preuve en images...*

**Qui sont ces deux énergumènes ???**



Unn isch Eric, wie deer Heergot am krits genaagelt, so binn isch KO !! Awer dee Winn waar dor goud !!!!!???

Franz isch bin kapout ! mid !  
Fatigué crevé !

*Même ceux qui ne pratiquent pas notre francique, auront compris rien qu'en observant ces photos que eux deux ont travaillé beaucoup plus que les autres !!!!! Sie honn fiel unn nor fiel herunnergeschafft !!!!*

### **Que la Fête commence !**

*L'inauguration, en présence de Messieurs, le Sous Préfet, le Député, Le Conseiller Départemental, Madame la Conseillère Départementale, Le Maire-Adjoint de Bassac, les maires d'Erching, Obergailbach et des alentours...*



## La Fête continue le lendemain...

Malgré une météo capricieuse, le Schlachtfest s'est déroulé dans les meilleures conditions place de Bassac, prise d'assaut, et dans l'ancien corps de ferme attenant. Claude Wack et Francis Behr, les chefs d'orchestre, ne pouvaient être que satisfaits puisqu'« environ 1 500 repas à base de viande de cochon ont été vendus et plus de 2000 visiteurs ont déambulé place de Bassac, des gens venus de près ou de beaucoup plus loin, comme les représentants de Bassac ».

Samedi soir, pour le lancement officiel de la fête, du beau monde était présent, bluffé par Eric Hemmert radieux qui, dans une longue tirade, a parlé comme Marcel Pagnol de cette place mythique. Les maires des trois communes ont percé le fût de bière et la fête a démarré en musique avec une soirée festive Im Stall. Pour cette 8<sup>e</sup> édition des cochonnailles, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands pour offrir le meilleur service, le tout dans un magnifique décor mis en place par Sylvie, une spécialiste.

## Haut en couleur

Dimanche, après une messe mémorable à l'église Saint-Pierre, animée par le Männerchor de Peppenkum et la chorale Saint-Jean-Marie-Vianney, place à la fête place de Bassac. L'exposition et le défilé de plus de 50 tracteurs anciens et plus récents ont impressionné les petits, mais aussi les plus grands ! Les uns étaient là pour déguster les produits du terroir, les autres attirés par les vieux tracteurs, dont certains affichaient un âge respectable. Sur l'immense prairie située à l'arrière de la place, les tracteurs de toutes les époques avaient fière allure et les visiteurs étaient ébahis. Vers midi, véritable coup de chaud pour les préposés aux repas qui ont eu du mal à suivre le rythme. Les stands de restauration où le cochon était accommodé à toutes les sauces étaient pris d'assaut.



*Des animations aussi bien prévues qu'inattendues et improvisées !!*



*Que de Monde ! Quelle belle fête ! En 2017 nous fêterons nos dix ans !!*





*En parcourant les diverses pages consacrées aux associations, nous avons pu nous rendre compte que la vie associative est une des clés de voute pour le bien être de notre cadre de vie.*

*Imaginons un instant ce que serait notre village sans les bienfaits de l'action bénévole. S'il fallait payer tout ce qu'accomplissent nos bénévoles, Non seulement la facture serait élevée, mais nous ne pourrions pas tout réaliser...*

*Dans ce bulletin relatant l'année 2016, rendons ce juste hommage empreint d'une reconnaissance immense, à ces dirigeants des associations, à leurs membres, à tous ces bénévoles connus ou anonymes qui aident par « à coup ». Malgré les ondes pessimistes ou négatives que certains émettent à l'encontre de la vie associative, nous, à Rimling, avons cette immense chance de pouvoir compter sur l'action désintéressée de beaucoup de personnes. Cette mobilisation où générosité, solidarité sont notre fierté et vecteur d'un bonheur certain de vivre dans notre village.*

*Chaque association, a son lot de « activus benevolum » , on rencontre souvent les mêmes têtes, mais, celles-ci sont « les locomotives » pour que vive notre cité.*

*Mais qu'est-ce qui pousse une personne à une telle générosité? La participation, l'entraide, le partage, l'appartenance, le don de soi, la réalisation et le plaisir sont quelques-unes des valeurs véhiculées à travers l'action bénévole.*

*Concrètement, même dans notre commune, l'action bénévole contribue à bâtir un monde plus humain et plus fraternel. La chaleur d'un sourire, un coup de main attentionné réconfortent les gens, mais allègent aussi notre charge.*

*Chers bénévoles, que ferions-nous sans vous? C'est un honneur de vous côtoyer. Votre présence fait vraiment la différence dans une commune comme la nôtre.*

*Vous nous êtes chers, nous vous sommes reconnaissants. Vous méritez tout le crédit pour le bien que vous faites. Votre contribution est au coeur de notre action. Au coeur des gens d'ici.*

*Poursuivez votre belle oeuvre, restez avec nous encore longtemps. Nous avons tellement besoin de gens de coeur comme vous pour nous aider à aider. Vous faites don généreusement de votre temps et de vos talents. Vous savez tout faire et vous entreprenez des actions dépassant les prévisions. Vous nous épatez chaque année !*

**Le bénévolat,  
c'est l'art de la gratuité du coeur,  
du geste et du temps.**

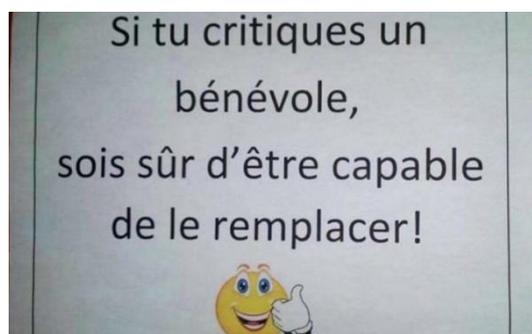
**Le bénévolat  
ne connaît d'autres lois  
que le besoin de l'autre,  
percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.**

**L'engagement bénévole,  
ne serait-ce pas là une façon d'humaniser  
une société qui s'individualise  
de plus en plus?**

**Le bénévolat,  
c'est une fleur que l'on s'offre.**

**Le bénévolat,  
c'est un cheminement personnel :  
c'est une fenêtre ouverte sur le monde.**

**Le bénévolat  
a tellement de valeur  
qu'il n'a pas de prix**



# ACTIVUS BENEVOLUM



Un petit panel, certains paraissent dans les rubriques du bulletin, d'autres nulle part, mais la reconnaissance et la gratitude sont égales pour toutes et tous - Bravo et Merci !!



## AUTRES NOUVELLES, FAITS et INFOS



Un terrain encore à vendre au lotissement de 830m<sup>2</sup>



L'ancien tracto-pelle a été vendu pour 3 500€



L'accès de la décharge du Schlossberg a été aménagée, merci de respecter les diverses instructions afin de pouvoir en bénéficier encore des années.



La Décharge du Schlossberg est fermée jusqu'au 11 mars prochain. Elle sera ouverte comme la précédente les samedis de 9h à 12h - de 13h30 à 17h00



Notre petite forêt abrite quelques sapins "douglas" très prisés sur le marché ... une ressource inespérée pour nos finances.

Connaître les ressources de notre forêt.



« Une rose, un espoir » 400 motards dans nos rues !



L'interassociation des projets à la réalisation comme par exemple un nouveau four dans la cuisine de la salle socio-culturelle.

Le 8 mai à Rimling... 9h46'08''...une cérémonie comme les autres !!



8 mai 2016  
9h 46' 08 "



Stephan adjoint au maire resté à Rimling présidait la commémoration exactement à la même heure qu'à Bassac...



En présence de nombreuses personnalités !!! Eh oui ! Vrai ou Faux ?

# Histoire et Patrimoine de notre village

## Le Kohlhecke . . . un lieu, une découverte en 2016

*« Nouvel indice d'une occupation de l'Est de la France  
au Paléolithique supérieur ancien : découverte d'une pointe  
pédonculée à Rimling « Kohlhecke », Moselle »*

*Un article récemment paru dans « Notae Praehistoricae, » publication de l'institut royal de Belgique lu et connu dans le monde entier par les spécialistes et chercheurs scientifiques). – voici quelques extraits -*

### 1. Introduction

À l'occasion d'une prospection pédestre autorisée par le Service régional d'Archéologie de Lorraine et effectuée début 2016, l'un d'entre nous (S. Schmit) découvrit une pointe pédonculée non loin du village de Rimling en Moselle. La mise au jour de ce type d'artefact étant inédite dans ce département, et au-delà en Lorraine, nous en avons réalisé un examen approfondi. Nous présentons ici les résultats de l'analyse morphologique, technologique et fonctionnelle de cet objet, avant d'envisager ensuite une hypothèse d'attribution chrono-culturelle.

### 2. Contexte de la découverte

Le village de Rimling se situe aux confins de la Lorraine orientale, dans le département de la Moselle, à moins de trois kilomètres de la frontière allemande. Il est situé dans le Pays de Bitche ou Bitscherland, lequel s'étend sur deux entités géographiques distinctes. À l'est, le « pays couvert », situé dans les grès du Buntsandstein des Vosges du Nord, qui se caractérise par un relief accidenté recouvert de forêts.

À l'ouest, le « pays découvert », dont le relief peu marqué et les sols loessiques couvrant des formations calcaires du Muschelkalk ont profité à l'agriculture. Rimling appartient à cette dernière entité.

Le village est bâti sur le front de la côte du Muschelkalk, ou côte de Lorraine, qui barre le paysage du nord au sud et dont les sommets culminent à 390 m d'altitude. Le bourg est bordé à l'est par le ruisseau de la Bickenalbe qui s'écoule du sud vers le nord en direction de l'Allemagne dans une dépression orthoclinale.

À l'est du ruisseau, le relief se présente sous la forme d'un glacis montant régulièrement en pente douce jusqu'à la Koenigstrasse, une voie antique courant du nord au sud à une altitude moyenne de 330 m. Ce glacis présente une couverture loessique d'épaisseur variable : en partie haute (abords de la Koenigstrasse) et basse (proximité de la Bickenalbe), les loess apparaissent peu présents et le substrat calcaire affleure sous forme de blocs et de dalles litées pris dans une matrice argileuse. En partie médiane, la couverture loessique atteint le mètre. Cette différence d'épaisseur s'explique par l'érosion fluviale des zones basses voisines du cours d'eau, et par le colluvionnement des loess du sommet vers les zones médianes du glacis. La pointe pédonculée a été découverte au lieu-dit « Kohlhecke »<sup>1</sup>, situé dans la partie haute du glacis, à environ 1500 m à l'est de la Bickenalbe et 200 m à l'ouest de la Koenigstrasse.

#### 2.2. Contexte archéologique

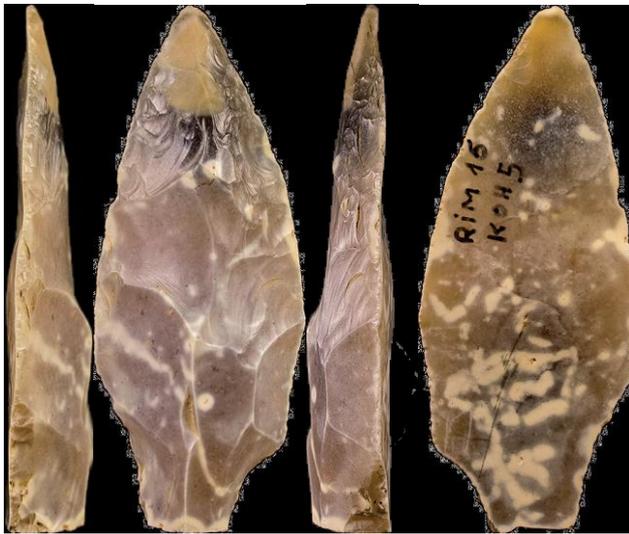
Les lieux-dits « Kohlhecke » et « Kammerforst », tous deux localisés dans la partie haute du glacis, ont livré jusqu'à présent des vestiges préhistoriques mélangés et épars, provenant de gisements remaniés et démantelés par le colluvionnement, le ruissellement et la solifluxion. Une industrie lithique attribuable au Paléolithique moyen y a été mise au jour.

Celle-ci est réalisée sur le silex du Muschelkalk disponible à proximité du site, mais quelques pièces en quartz et quartzite vosgiens sont également présentes. Cette industrie présente plusieurs schémas de débitage dont le schéma Levallois, ainsi qu'un outillage dominé par les racloirs et comprenant quelques pièces bifaciales.

Le Paléolithique supérieur n'est documenté que par quelques pièces, dont la pointe pédonculée présentée ici constitue le témoin le plus fiable. Plusieurs microlithes attestent en outre une fréquentation du site au Mésolithique. Enfin, le Néolithique est représenté par plusieurs dizaines de pièces, dont notamment une herminette plate rubanée en amphibolite, une lame polie de hache en péliste-quartz, plusieurs dizaines de fragments de meule ainsi qu'une lame de hache en cuivre qui pourrait être attribuée plus spécifiquement à la transition Néolithique final/Bronze ancien. Les découvertes réalisées à Rimling ne sont pas isolées dans la région, les prospections ayant permis l'identification de plusieurs sites attribuables en particulier au Néolithique et au Paléolithique moyen.

### 3. Résultats de l'analyse techno-fonctionnelle

Cet artefact est un fragment mésio-distal d'une pointe pédonculée façonnée sur un support laminaire vraisemblablement issu d'une phase de plein débitage. La matière première utilisée est un silex sénonien (coniacien ou campanien, détermination V. Blouet), dont les gîtes les plus proches se situent 200 km à l'ouest de Rimling, dans une région comprise entre Epernay au nord et Sens au sud. Au lieu-dit « Kohlhecke », les prospections de situés dans la partie haute du glacis, à environ 1500 m à l'est de la Bickenalbe et 200 m à l'ouest de la Koenigstrasse.



Rimling « Kohlhecke ». Pointe pédonculée.



Rimling - « Kohlhecke ». Eclat cortical en silex sénonien.

*Merci à Sébastien Schmit de promouvoir notre village au-delà de nos frontières par des recherches très intéressantes et enrichissantes. Merci de les avoir faits partager spontanément.*



Le Maire, les Adjointes, Les Conseillers Municipaux, le Personnel,  
vous souhaitent

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017 !

GUTES JAHR 2017 !

HAPPY NEW YEAR 2017 !

***Les principales dates à retenir pour cette année...***

***Samedi 4 mars - Visite de Mgr Jean Christophe LAGLEIZE évêque de Metz***

***Lundi 8 mai - Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts***

***Du Vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet – Fête Patronale St Pierre et Paul***

***Le 16 et 17 septembre - SCHLACHTFEST AM BRUNNEN Place de BASSAC***

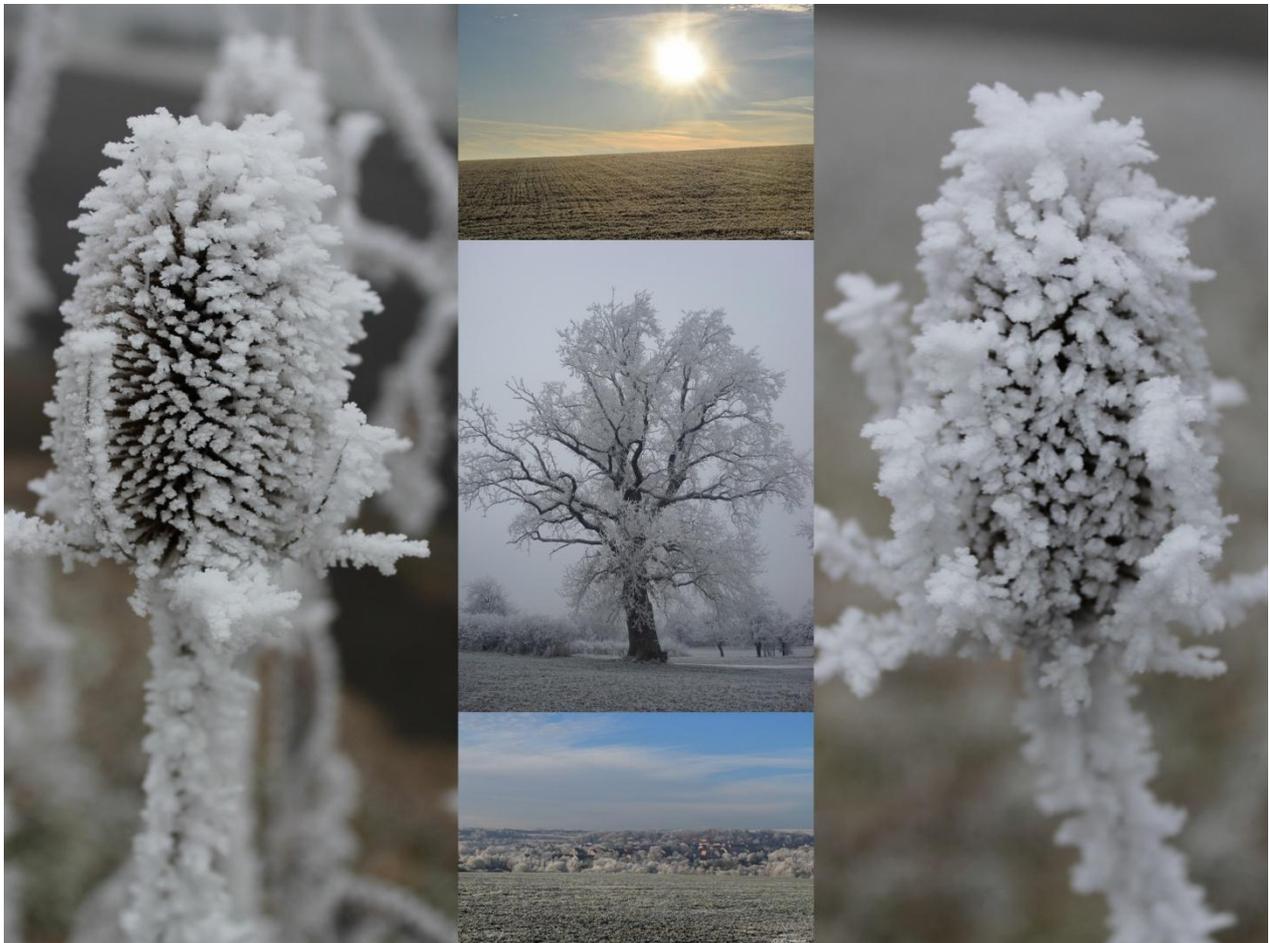
***Soyez tous les bienvenus, invitez vos familles amis et connaissances...***

***Tout sur le site de la commune [www.rimling.fr](http://www.rimling.fr)***

*Pour nos anciens quelques photos de Bassac*



*La nature à Rimling en ce mois de janvier*



*Bonne Continuation ! Bon vent en cette nouvelle Année 2017*